

RD-CONGO



LE COURRIER DE KINSHASA

300 FC/200 CFA

www.adiac-congo.com

N° 3651 - MARDI 7 JANVIER 2020

TENSION À L'UNIKIN

Les revendications estudiantines virent à la révolte

Les étudiants, qui ont manifesté le lundi 6 janvier sur le site universitaire contre la fixation des frais académiques, ont fini par créer un bras de fer avec la police dépêchée sur les lieux pour les calmer. Le premier bilan présente une fille atteinte par balle à la jambe, des policiers blessés, des meubles des bureaux endommagés, des auditoires cassés ainsi que des véhicules brûlés.

Les autorités de l'Unikin pensent que les auteurs des actes de vandalisme ainsi déplorés doivent être identifiés et punis. Parmi les mesures sécuritaires en étude, le commissaire provincial de la police propose le délogement de tous les étudiants des homes, quitte à discuter des modalités de leur éventuel relogement.

Page 3



L'entrée du site universitaire

MUSIQUE

Céline Banza prépare sa tournée africaine

En concert le 30 janvier au Pullman, ce premier grand show de la lauréate du Prix Découvertes RFI 2019 à Kinshasa est un prélude à son périple continental, son tout premier, qui va durer un trimestre (fin février à fin mai). Viendra ensuite une tournée européenne en juin qu'elle entend lancer à l'occasion du concert Africa 2020 à Bordeaux, en France.

Bien jeune, vingt-deux ans, ce qui ne l'empêche pas d'être pétrie de talent, Céline Banza, faut-il le rappeler, est aussi vidéaste, actrice et performeuse. Très enthousiaste face à l'avenir qui se profile à l'horizon, elle fait savoir, dans son agenda, « qu'il y a beaucoup de choses prévues pour 2020 ».

Page 4

GROUPE D'EXPERTS DE L'ONU

Un rapport révèle des accointances entre le NDC/Rénové et des officiers des Fardc

Présenté le 22 novembre 2019 au Comité du Conseil de sécurité de l'ONU, ce rapport dont le contenu est aujourd'hui mis sur la place publique confirme une certaine promiscuité entre les Fardc et le Nduma Defense of Congo (NDC/Rénové), un groupe armé actif dans le Masisi et à Rutshuru (Nord-Kivu).

Se fiant à l'une des vidéos tournées en juin-juillet 2019 et à la fin décembre 2018 mettant en exergue une source connaissant bien ce groupe armé, le rapport révèle que les deux parties ont coexisté à une certaine période à Pinga, dans le territoire de Walikale. Ce qui aurait permis à la milice de s'approvisionner en armes et munitions auprès de certains officiers congolais, à en croire le document.

Page 2



Eradiquer les groupes armés, un défi pour les Fardc

PRISONS DE LA RDC

La FBCP alerte sur la rupture des stocks en nourriture et médicaments

Page 4

ÉDITORIAL

AVERTISSEMENT

L'avertissement dont il est question ici est celui que le chef de l'Etat congolais, Denis Sassou N'Guesso, a envoyé hier matin à la communauté mondiale lors de la cérémonie traditionnelle des vœux du corps diplomatique organisée dans les salons du Palais présidentiel, à Brazzaville. Il peut être résumé en quelques lignes de la façon suivante :

La détérioration continue de l'environnement humain, en particulier la hausse de la température sur les cinq continents et la montée des eaux qui en découle directement ou indirectement, met directement en danger la survie de notre espèce. Si les actions engagées, notamment en Afrique, pour combattre ce fléau ne sont pas soutenues par toutes les nations, l'année 2020 qui débute verra se multiplier les catastrophes naturelles. Il est temps d'en prendre conscience au plus haut niveau des Etats.

2. La montée des tensions au Proche et au Moyen-Orient ainsi que dans la région du Sahel risque de déboucher à tout instant sur des conflits de grande ampleur contre lesquels il sera difficile, voire même impossible de lutter. Si l'Afrique ne peut rien faire pour apaiser ces tensions dans l'immense région du Levant où l'Iran et les Etats-Unis s'affrontent désormais à fleurets dénichés elle peut, en revanche, s'organiser pour résoudre les problèmes qui déchirent la Libye et plus généralement le Sahel.

Disons-le clairement, ce double message doit être entendu par ceux auxquels il s'adresse. D'abord parce qu'il relève du simple bon sens. Ensuite et surtout parce qu'il est exprimé de façon claire par un homme d'Etat africain qui agit depuis longtemps sur ces deux terrains : à travers le Fonds Bleu pour le Bassin du Congo dans le domaine très stratégique de la protection de la nature, en sa qualité de président du Comité de haut niveau de l'Union africaine sur la Libye dans le domaine de la pacification du Sahel.

L'avenir proche dira si la voix de Brazzaville a été entendue et si la raison l'emportera sur la passion. Mais en attendant soulignons le fait que dans le moment même où les dirigeants de grandes puissances se lancent dans une surenchère verbale dangereuse d'autres s'emploient à prôner la sagesse.

Le Courrier de Kinshasa

NORD-KIVU

Un rapport de l'ONU révèle des accointances entre la milice NDC/Rénové et des officiers des Fardc



Eradiquer les groupes armés, un défi pour les Fardc

Présenté le 22 novembre 2019 au Comité du Conseil de sécurité de l'ONU, ledit rapport dont le contenu est aujourd'hui sur la place publique confirme une certaine promiscuité entre le Nduma Defense of Congo (NDC/Rénové), un groupe armé actif dans le territoire de Masisi et Rutshuru (Nord-Kivu), et les Fardc.

Se fiant à l'une des vidéos tournées en juin-juillet 2019 et à la fin décembre 2018 mettant en exergue une source connaissant bien le NDC-R, les experts des Nations unies ont révélé dans leur rapport que les deux parties auraient même coexisté à une certaine période à Pinga dans le territoire de Walikale, indique-t-on. Citant l'officier du NDC-R, le rapport note « qu'au moins deux mortiers de 82 mm et une mitrailleuse lourde de 12,7 mm faisaient partie du matériel livré au NDC-R à Kashuga ». Ce qui, d'après les experts onusiens, confirme le fait que cette milice recevrait des

armes et munitions de certains officiers congolais. Outre cela, des uniformes militaires avaient été achetés préalablement auprès des Fardc et que les combattants du NDC/R auraient ultérieurement intégré les Fardc, rapporte la même source. « Le fait que certains membres des Fardc aient transféré des armes lourdes à un groupe armé, en l'occurrence au NDC-R, est particulièrement préoccupant, notamment parce que ces armes risquent d'être employées dans une zone civile densément peuplée », dénonce le groupe d'experts de l'ONU qui évoquent une violation manifeste de l'embargo sur les armes. Par ailleurs, le rapport note que ce groupe armé est opérationnel malgré le mandat d'arrêt émis contre son leader, Guidon Shimiray Mwiswa, par l'auditariat militaire supérieur près la Cour militaire opérationnelle du Nord-Kivu. Bien plus, cette milice continue à recruter et près de deux cent cinquante nouveaux

combattants viennent récemment d'intégrer ses rangs. Certains notables Nyanga et Hunde de Pinga auraient même contribué à l'effort de recrutement en faisant campagne auprès des jeunes.

Et, à en croire le projet Kivu Security, cette milice a étendu ces dernières années sa zone d'influence au sud du territoire de Lubero où elle est impliquée dans l'activité lucrative du commerce de l'or dans des zones auparavant contrôlées par les FDLR et l'Union des patriotes congolais pour la paix de Lafontaine.

Le porte-parole de l'armée, le général Major Léon Richard Kasonga, a pour sa part, promis de répondre incessamment aux allégations du groupe d'experts de l'ONU après lecture dudit rapport. Celui-ci ne manquera certainement pas de faire tâche d'huile au regard des révélations qui y sont contenues.

Alain Diasso

LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE

Les Dépêches de Brazzaville sont une publication de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAC)
Site Internet : www.brazzaville-adiac.com

DIRECTION

Directeur de la publication : Jean-Paul Pigasse
Secrétariat : Raïssa Angombo

RÉDACTIONS

Directeur des rédactions : Émile Gankama
Assistante : Leslie Kanga
Photothèque : Sandra Ignamout

Secrétaire général des rédactions :

Gerry Gérard Mangondo
Secrétaire des rédactions : Clotilde Ibara
Rewriting : Arnaud Bienvenu Zodialo, Norbert Biembedi, François Ansi

RÉDACTION DE BRAZZAVILLE

Rédacteur en chef : Guy-Gervais Kitina,
Rédacteurs en chef délégués :
Roger Ngombé, Christian Brice Elion
Service Société : Rominique Nerplat
Makaya (chef de service) Guillaume Ondzé,
Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko
Service Politique : Parfait Wilfried Douniama (chef de service), Jean Jacques Koumbemba, Firmin Oyé, Jean Kodila
Service Économie : Fiacre Kombo (chef de service), Lopelle Mbooussa Gassia

Service International : Nestor N'Gampoula (chef de service), Yvette Reine Nzaba, Josiane Mambou Loukoula, Rock Ngassakys
Service Culture et arts : Bruno Okokana (chef de service), Rosalie Bindika
Service Sport : James Golden Eloué (chef de service)

LES DÉPÊCHES DU BASSIN DU CONGO :

Quentin Loubou (Coordination), Durlly Emilia Gankama

RÉDACTION DE POINTE-NOIRE

Rédacteur en chef : Faustin Akono
Lucie Prisca Condhet N'Zinga, Hervé Brice Mampouya, Charlem Léa Legnoki,
Prosper Mabonzo, Séverin Ibara
Commercial : Mélaïne Eta
Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain Bikomat : Immeuble Les Palmiers (à côté de la Radio-Congo Pointe-Noire).
Tél. (+242) 06 963 31 34

RÉDACTION DE KINSHASA

Directeur de l'Agence : Ange Pongault
Chef d'agence : Nana Londole
Rédacteur en chef : Jules Tambwe Itagali
Coordonnateur : Alain Diasso
Économie : Laurent Essolomwa,
Société : Lucien Dianzenza, Aline Nzuzi
Culture : Nioni Masela
Sports : Martin Enyimo
Comptabilité et administration : Lukombo
Caisse : Blandine Kapinga
Distribution et vente : Jean Lesly Goga
Bureau de Kinshasa : 4, avenue du Port -

Immeuble Forescom commune de Kinshasa
Gombé/Kinshasa - RDC -
Tél. (+243) 015 166 200

MAQUETTE

Eudes Banzouzi (chef de service)
Cyriaque Brice Zoba, Mesmin Boussa,
Stanislas Okassou, Jeff Tamaff.

INTERNATIONAL

Directrice : Bénédicte de Capèle
Adjoint à la direction : Christian Balende
Rédaction : Camille Delourme, Noël Ndong,
Marie-Alfred Ngoma, Lucien Mpama, Dani Ndongidi.

ADMINISTRATION ET FINANCES

Directrice : Lydie Pongault
Secrétariat : Armelle Mounzeo
Chef de service : Abira Kiobi
Suivi des fournisseurs :
Comptabilisation des ventes, suivi des annonces : Wilson Gakosso
Personnel et paie :
Stocks : Arcade Bikondi
Caisse principale : Sorrelle Oba

PUBLICITÉ ET DIFFUSION

Coordinatrice, Relations publiques : Mildred Moukenga
Chef de service publicité : Rodrigue Ongagna
Assistante commerciale : Hortensia Olabouré
Administration des ventes : Marina Zodialho, Sylvie Addhas

Commercial Brazzaville : Erhiade Gankama
Commercial Pointe-Noire : Mélaïne Eta Anto
Chef de service diffusion de Brazzaville : Guylin Ngossima
Diffusion Brazzaville : Brice Tsébé, Irin Maouakani, Christian Nzoulani
Diffusion Pointe-Noire : Bob Sorel Moubelé Ngono

TRAVAUX ET PROJETS

Directeur : Gérard Ebami Sala

INTENDANCE

Coordonnateur général: Rachyd Badila
Coordonnateur adjoint chargé du suivi des services généraux: Jules César Olebi
Chef de section Electricité et froid: Siméon Ntsayouolo
Chef de section Transport: Jean Bruno Ndokagna

DIRECTION TECHNIQUE (INFORMATIQUE ET IMPRIMERIE)

Directeur : Emmanuel Mbengué
Assistante : Dina Dorcas Tsoumou
Directeur adjoint : Guillaume Pigasse
Assistante : Marlaine Angombo

IMPRIMERIE

Gestion des ressources humaines : Martial Mombongo
Chef de service prépresse : Eudes Banzouzi
Gestion des stocks : Elvy Bombete
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville - République du Congo

Tél. : (+242) 05 629 1317
eMail : imp-bc@adiac-congo.com

INFORMATIQUE

Directeur adjoint : Abdoul Kader Kouyate
Narcisse Ofoulou Tsamaka (chef de service),
Darel Ongara, Myck Mienet Mehdi, Mbengutu Okandzé

LIBRAIRIE BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Émilie Moundako Éyala (chef de service),
Eustel Chrispain Stevy Oba, Nely Carole Biantomba, Epiphanie Mozali
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville - République du Congo

GALERIE CONGO BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Chef de service : Maurin Jonathan Mobassi.
Astrid Balimba, Magloire NZONZI B.

ADIAC

Agence d'Information d'Afrique centrale
www.lesdepêchesdebrazzaville.com
Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville, République du Congo
Tél. : 06 700 09 00
Email : regie@lesdepêchesdebrazzaville.fr
Président : Jean-Paul Pigasse
Directrice générale : Bénédicte de Capèle
Secrétaire général : Ange Pongault

LES AUTORITÉS DE L'UNIKIN APPELLENT AUX SANCTIONS

Des lourds dégâts humains et matériels enregistrés

Le premier bilan présente une fille atteinte par balle à la jambe, des policiers blessés, des meubles des bureaux et des auditoires cassés et des véhicules brûlés dans le site universitaire.

Une vive tension a été enregistrée, le lundi 6 janvier, sur le site de l'Université de Kinshasa (Unikin). Les étudiants ont manifesté contre la fixation des frais académiques, créant ainsi un bras de fer avec la police dépêchée pour les calmer. La situation a été maîtrisée dans les après-midi par les forces de l'ordre mais le bilan indique une fille atteinte par balle à la jambe alors que les étudiants ont détruit beaucoup d'infrastructures au sein du site.

Le siège de l'Association des professeurs, situé à côté de l'Ecole de santé publique, la salle des conférences, des archives, les agences de la poste et de la Banque commerciale du Congo situées au rez-de-chaussée du bâtiment administratif ont été saccagés. Des rideaux, des matériels de sonorisation, des climatiseurs, des mobiliers, le coffre-fort de la banque, etc. ont tous été endommagés. Sur le site, on voit également des vé-



Des manifestants devant le bâtiment administratif de l'Unikin/Adiac Photo

hicules ravagés et d'autres mêmes brûlés.

Thomas Luhaka appelle au calme

Le ministre de l'Enseignement supérieur, Thomas Luhaka, qui appelait déjà les étudiants au calme, avait rappelé que son ministère avait fixé les frais d'études, en demandant à chaque institution d'enseignement universitaire de pouvoir négocier en interne les frais connexes nécessaires au fonctionnement de chaque insti-

tution. Le ministre a, par ailleurs, indiqué qu'au niveau de l'Unikin, le comité de gestion, l'association des professeurs, l'association des scientifiques, le personnel administratif et technique ainsi que la coordination des étudiants se sont réunis pendant trois jours et se sont mis d'accord d'une façon consensuelle sur un montant à payer (490 000 francs congolais) par tous les étudiants, pour l'année en cours. Donc pour Thomas Luhaka, les troubles observés

à l'Unikin n'ont pas leur raison d'être étant donné que le montant querellé avait été fixé de commun accord entre toutes les parties citées dont la représentation des étudiants.

Les autorités de l'Unikin appellent aux sanctions

Les autorités de l'Unikin, qui regrettent ces actes causés par les étudiants et les dégâts enregistrés pensent que les auteurs de ces actes doivent être identifiés et punis. Selon un des cadres de

cette institution, les meneurs de ces mouvements sont des étudiants mais tous ceux qui ont participé ne sont pas membres de la communauté estudiantine. « Les brigands et autres shégués de Lilvulu, Mbanza Lemba et Kindele ont profité de ce mouvement pour piller ce qu'ils ont pu. A la banque, même le coffre-fort a été forcé et, je crois que l'argent a également été emporté », indique-t-il dans une vidéo qui a fait un état des lieux après la maîtrise de la situation par la police.

Pour le commissaire provincial de la police, le général Sylvano Kasongo, parmi les mesures proposées, il y a le délogement de tous les étudiants des homes, quitte à voir s'il faut les reloger après. Des sources proches de l'Unikin indiquent que depuis le dimanche 5 janvier, des messages circulaient sur ces éventuels mouvements prévus pour le lendemain sur le site universitaire. Malgré les appels au calme, les initiateurs des actions ont mis en exécution leurs menaces, causant des dégâts enregistrés.

Lucien Dianzenza

Les revendications estudiantines virent à la révolte

Les étudiants de l'Université de Kinshasa ont manifesté le lundi 6 janvier contre les disparités dans la fixation de frais académiques jusqu'à donner du fil à retordre à la police qui a eu du mal à contenir la fougue estudiantine.

La situation était très tendue le lundi 6 janvier au Campus de Kinshasa à la suite de la fronde estudiantine contre la récente augmentation des frais académiques décidée par le ministère de l'Enseignement supérieur et universitaire (ESU) en totale inadéquation avec ceux fixés par l'administration universitaire. La nouvelle grille les astreint à payer 490500 FC pour les classes de recrutement (G1 et préparatoire) et 485500 FC pour les classes montantes (G2 à L2). Des montants qu'ils jugent excessifs au regard de la situation sociale de nombreux étudiants issus des familles modestes. Face à l'obstination du ministre de l'ESU à ne pas revoir sa copie, les étudiants de l'Unikin se sont finalement résolus d'utiliser la méthode forte pour tenter de le ramener à la raison.

D'où la manifestation du lundi qui a fini par dégénérer, frisant l'émeute à la suite de l'incursion des forces de police. Déjà, la



veille, la tension était perceptible sur le site universitaire. Les différentes entrées conduisant au site universitaire ont été bloquées empêchant tout trafic. La situation s'est corsée davantage le 6 janvier, dans la matinée, avec à la clé, des scènes d'affrontements entre les policiers et les étudiants. Ces derniers qui tenaient à manifester

en dehors du site universitaire ont été dissuadés par des forces de l'ordre qui n'ont pas hésité à user des gaz lacrymogènes pour tempérer la fugue estudiantine. « Les étudiants veulent aller au rond-point. Nous disons qu'ils ont le droit de manifester, mais à l'intérieur du campus universitaire », a indiqué le patron de la

Une scène de violence à l'intérieur du campus police/ville de Kinshasa, le général Sylvano Kasongo dont les éléments ont été déployés en grand nombre sur le site universitaire. La présence des policiers était remarquée à l'entrée des Homes et des facultés mais aussi dans certains points névralgiques du campus. Cela n'a pas empêché les manifestants d'exprimer leur

colère parfois avec une brutalité qui aura laissé pantois le commun des Kininois. Les actes de vandalisme posés sur le site étaient simplement ahurissants. Pneus brûlés, destruction méchante de quelques véhicules, pillage de certains biens (ordinateurs, matériels de sonorisation, rideaux, etc). Le siège de l'Association des professeurs de l'Université de Kinshasa (Apukin) ainsi que la salle de promotion n'ont pas non plus échappé à la furie estudiantine qui a tout saccagé à son passage. Les manifestants qui veulent que le gouvernement revoie les frais académiques à la baisse en se référant à l'année académique 2018-2019 où ils ont payé 253 000 FC de G1 en L2, entendent aller jusqu'au bout de leurs revendications et obtenir gain de cause. « Nous allons arrêter nos manifestations jusqu'à ce que le gouvernement baisse les frais académiques », foi d'un manifestant. Au nombre des dégâts matériels importants enregistrés, plusieurs étudiants considérés comme des fauteurs de trouble ont été arrêtés dans la foulée. Aucune victime n'a été signalée si ce n'est des blessés tant dans les rangs des policiers que des manifestants.

Alain Diasso

PRISONS DE LA RDC

La FBCP alerte sur la rupture des stocks en nourriture et médicaments

Dans un S.O.S, l'ONG indique que ces institutions carcérales, notamment celles de la capitale, enregistrent quotidiennement des décès parmi les prisonniers causés par cette carence.

Dans son alerte du 5 janvier 2020, la Fondation Bill-Clinton pour la paix (FBCP) mène un plaidoyer en faveur des prisonniers de la République démocratique du Congo (RDC). Cette ONG de défense des droits de l'homme alerte sur la carence des stocks de nourriture et médicalement dans les dépôts de ces différentes institutions carcérales.

La FBCP, qui indique que la prison centrale de Makala, par exemple, enregistre des morts quotidiennes dues à ce manque, dit regretter que « l'Etat congolais ferme les yeux », devant cette situation, alors qu'il continue à remplir ces institutions pénitentiaires du pays sans penser aux conditions sociales de ces personnes détenues. « L'heure est grave pour les 8218 prisonniers de la prison centrale de Makala et trois mille prisonniers de la prison militaire de Ndolo. Et, dans les provinces, c'est en-



L'entrée de la prison centrale de Makala/DR

« l'Etat congolais ferme les yeux »

core la pire », a souligné cette ONG dans son alerte.

Citant le député provincial détenu à la prison centrale de Makala, Mike Mukeyayi, la FBCP indique que cette institution carcérale a

enregistré deux morts supplémentaires dans la nuit du 4 au 5 janvier. « Une trentaine d'autres sont à la porte de la mort. Pas un comprimé à l'infirmerie. Non plus de provision. Ajoutez cela à

la surpopulation et à la promiscuité, un drame se prépare à Makala », alerte ce député cité par l'ONG. Dans un Etat de droit, fait savoir la FBCP, lorsqu'un prévenu meurt en prison, l'Etat a un grand

problème avec les familles éprouvées qui va jusqu'au dédommagement mais ce n'est pas le cas dans plusieurs pays africains particulièrement en RDC. L'ONG recommande, par ailleurs, aux familles concernées par ces morts, de porter plaintes contre l'Etat congolais et le ministère public afin de rentrer dans leurs droits. Cette situation avait également été dénoncée par le cardinal Fridolin Ambongo à l'issue de sa visite, le 26 décembre dernier, à la prison centrale de Makala. L'archevêque métropolitain de la ville-province de Kinshasa, visiblement ému, avait tenu des morts dus envers le régime passé et présent, tout en appelant le gouvernement conduit par Félix Tshisekedi à s'investir en vue d'améliorer la situation dans les prisons du pays. Le cardinal Ambongo a notamment évoqué le surnombre, le nombre élevé des détenus préventifs, la lenteur des procédures judiciaires ainsi que les conditions de vie des détenus.

Lucien Dianzenza

MUSIQUE

Céline Banza prépare sa tournée africaine

En concert le 30 janvier au Pullman, ce premier grand show de la lauréate du Prix Découvertes RFI 2019 à Kinshasa est un prélude à son périple continental, son tout premier, qui va durer un trimestre (fin février à fin mai). Viendra ensuite une tournée européenne en juin qu'elle entend lancer à l'occasion du concert Africa 2020 à Bordeaux, en France.

Très enthousiaste, et on le comprend, face à l'avenir qui se profile devant elle, Céline Banza fait savoir que dans son agenda, « il y a beaucoup de choses prévues pour 2020 ». Et de confier au Courrier de Kinshasa : « Ce mois de janvier, je vais en résidence à Abidjan pour préparer ma scène, mon spectacle, mon répertoire. Je reviendrais à Kinshasa le 30 janvier pour un concert au Pullman et le 1er février à Lubumbashi. Tout le mois de février, je vais en livrer ». Par la suite, la jeune chanteuse-guitariste prévoit de se lancer sur la route pour son périple continental. Elle souligne dès lors : « Ma tournée africaine va me conduire dans plus de vingt pays à partir de fin février jusqu'au mois de mai ». Et ce n'est pas tout ! « En juin, je vais débiter la tournée européenne dans le cadre du projet Africa 2020 initié par le



Céline Banza jouant Te rembi sur le podium de l'African music forum (ilu's communication) président français Emmanuel Macron. Je chanterai à Bordeaux et, par la même occasion, je vais lancer ma tournée européenne », nous a-t-elle annoncé. Bien jeune, 22 ans, ce qui ne l'empêche pas d'être pétrie de talent, Céline Banza, faut-il le rappeler, est aussi vidéaste, actrice et performeuse. Son sacre, elle le doit au titre Te rembi alors qu'elle a commencé à se faire connaître au niveau international grâce au télé-crochet The Voice Afrique francophone en 2017. À propos de ce morceau désormais em-

ment annoncé sa participation au concours de RFI. Son appel à voter pour elle à cette soirée du 21 septembre a visiblement porté ses fruits !

Mais qu'exprime vraiment cette mélodie de Céline Banza aux accents mélancoliques ? De prime abord, nous apprend-elle : « Je suis ngbandi, "Te rembi" veut dire mon corps en gbandi ». Et de poursuivre : « La chanson parle du corps de la femme comme limite où s'arrêtent les hommes et que nous-mêmes femmes avons du mal à dépasser ». Aussi, martèle-t-elle : « "Te rembi", c'est l'expression d'un souci, une colère, mais aussi une remise en question. Je dis que la femme devrait comprendre la place qu'elle occupe dans la société. Elle doit savoir que c'est elle la mère, la base de l'humanité, elle doit absolument l'assimiler. Et l'homme, l'être masculin, doit savoir reconnaître que la femme ne se résume pas qu'à son corps, son physique. Une femme est à considérer au-delà de cela ».

Vœu exaucé de Fally

Céline Banza passe pour une pépite en étant la première chanteuse congolaise à avoir remporté le Prix Découvertes RFI. Ce n'est pas dit qu'aucune ne s'y est essayée ! En effet, ses aînées Iyenga en 2018 et Maryse Ngalula en

2012 n'ont pas eu cet heureux privilège. Que d'émotions l'habite encore rien que de penser au verdict du jury rendu à cette mémorable journée du 7 novembre. « Je l'ai appris en direct ! Nous attendions à la Halle de la Gombe, moi et les personnes venues me soutenir ; à 14 heures pile devant nos téléphones, c'était un Facebook live de RFI. Je ne m'y attendais pas ! C'était incroyable ! Un moment rempli d'émotion. Quand j'y repense c'était wow !, il n'y a pas de mot qui puisse exister pour ce que j'ai vraiment vécu », nous avoue-t-elle. Céline n'était pas la seule à vivre intensément ce moment. Elle nous confie : « Fally Ipupa était très content à la finale quand il a su que j'étais Congolaise. Comme membre du jury, il souhaitait juste que ce soit moi la lauréate. Et comme son vœu avait été exaucé, il a annoncé avec beaucoup de plaisir ; je crois que ceux qui ont suivi l'émission avec Claudy Siar à la radio ont vu de quelle manière il chantait ma chanson du début à la fin. Il était assurément très, très ravi de cette victoire. Du reste, pour lui, ce n'était pas que moi mais nous tous qui avons gagné ce prix ».

Nioni Masela

KENYA

Trois Américains tués dans l'attaque d'une base militaire

Le commandement américain pour l'Afrique (Africom) a annoncé, le 5 janvier, que l'attentat contre le camp Simba, notamment à Lamu, dans le sud-est du pays, près de la frontière avec la Somalie, a fait trois victimes américaines ainsi que quatre terroristes.

A l'aube du même jour, des shebab ont attaqué une base militaire américano-kényane. « Durant une attaque par les shebab, un groupe affilié à Al-Qaïda en Afrique de l'Est (...), un militaire américain et deux sous-traitants du ministère de la Défense ont été tués » sur la base de la baie de Manda, a annoncé Africom dans un communiqué. « Après une première incursion dans le périmètre (de la base, ndlr), l'armée kényane et les forces de l'Africom ont repoussé l'attaque des shebab », a ajouté le commandement, précisant qu'après les trois personnes de nationalité américaine décédées, deux autres employés du Pentagone ont été blessés et se trouvent dans un état stable.

Dans un communiqué, les shebab ont, quant à eux, affirmé que dix-sept Américains et neuf soldats kényans avaient été tués. Ils ont indiqué avoir « attaqué avec succès la base militaire très fortifiée et pris le contrôle d'une partie » de celle-ci. Evoquant les raisons de leur action, les shebab ont fait savoir qu'elle

s'inscrivait dans le cadre de la campagne « Al-Quds (Jérusalem) ne sera jamais judaïsée » - évoquée pour la première fois à l'occasion d'une attaque contre le complexe hôtelier haut de gamme Dusit à Nairobi en janvier 2019, qui a fait vingt-et-un morts.

Le commandant de l'Africom, le général Stephen Townsend, a assuré que les Etats-Unis vont mettre tout en œuvre pour chasser les groupes islamistes du Kenya et partout ailleurs en Afrique. « Aux côtés de nos partenaires africains et internationaux, nous pourrions les responsables de cette attaque et les shebab qui cherchent à s'attaquer aux Américains et à nuire aux intérêts américains », a-t-il martelé.

L'opération qui a eu lieu près de l'île touristique de Lamu est la dernière en date des shebab au Kenya depuis que ce pays a envoyé des troupes en Somalie en 2011 pour y combattre ce groupe affilié à Al-Qaïda.

Plusieurs attaques de grande ampleur avaient déjà été perpétrées à l'intérieur du Kenya, et

leurs auteurs qui ne sont autre que les shebab, affirment qu'ils agissaient en représailles à l'envoi de soldats kényans en Somalie en 2011 pour les combattre, mais aussi viser des intérêts étrangers.

Par leurs attaques diverses, les shebab qui ont été chassés de la capitale somalienne en 2011 montrent leur capacité à infliger des dommages importants dans la région, malgré le fait qu'ils ont perdu le contrôle des principales zones urbaines de la Somalie. Malgré la perte de leur bastion, ces terroristes - estimés entre 5.000 et 9.000 combattants - contrôlent jusqu'à présent de vastes régions rurales d'où sont organisées des actions de guérilla et des attentats-suicides.

Hors du Kenya, plus précisément à Mogadiscio, en Somalie, les rebelles islamistes ont, malgré les coûteux efforts internationaux pour les vaincre, tué le 28 décembre dernier, 81 personnes dans l'explosion d'un véhicule. C'était l'une des opérations terroristes les plus meurtrières de la décennie dans le pays.

Nestor N'Gampoula

LIBYE

La Turquie annonce le début du déploiement de ses troupes

Après le feu vert du Parlement la semaine dernière à l'envoi des militaires dans le pays pour soutenir le pouvoir de Tripoli, le président Recep Tayyip Erdogan a indiqué, le 5 janvier, que l'opération était déjà en cours.

« La mission de nos soldats là-bas est la coordination. Et c'est ce qu'ils font en ce moment, au sein d'un centre de commandement. Un de nos lieutenants-généraux sera à la tête de ce centre de commandement... », a confié le chef de l'Etat turc à la chaîne CNN Turk, sans préciser quand l'envoi des troupes a commencé. S'agissant du calendrier du déploiement des militaires, Recep Tayyip Erdogan a dit que les soldats étaient « en train d'être déployés progressivement ». « Nous aurons aussi d'autres équipes sur place en tant que forces combattantes. Mais nos soldats n'en feront pas partie », a-t-il précisé.

Le président turc a annoncé le début du déploiement des troupes de son pays au moment où plusieurs sources signalent la présence des combattants syriens en Libye, arrivés de Turquie pour soutenir le Gouvernement d'union nationale. Il obéit, selon les dirigeants turcs à l'accord signé entre Tripoli et Ankara en fin novembre, qui permet à la Turquie d'étendre ses frontières maritimes dans une zone de la Méditerranée orientale où d'importants gisements d'hydrocarbures ont été découverts ces dernières années autour de Chypre.

Réagissant à l'envoi des militaires turcs en Libye, l'ambassade des États-Unis à Tripoli a, dans un communiqué, dénoncé les « interférences étrangères » en Libye, en citant notamment « l'arrivée de combattants syriens soutenus par la Turquie ».

Le 2 janvier, les députés turcs ont approuvé une motion permettant au président turc, Recep Tayyip Erdogan, d'envoyer des militaires en Libye pour soutenir le GNA, dont les troupes combattent les forces de l'homme fort de l'est libyen. Le déploiement des troupes turcs en Libye n'est pas la première opération militaire d'Ankara à l'étranger : elle avait déjà mené plusieurs actions similaires dans des pays voisins, notamment en Syrie et en Irak, visant des combattants kurdes et des djihadistes. Mais il faut noter que contrairement à ces deux pays, la Turquie ne partage pas de frontière terrestre avec la Libye, située à 1500 km. Ce qui, selon des experts, pose plusieurs problèmes logistiques pour un pays à la capacité de projection limitée.

La Libye, en proie à des luttes d'influence, est plongée dans le chaos depuis la chute du régime de Mouammar Kadhafi en 2011. Deux autorités se disputent son contrôle : le GNA reconnu par l'ONU et le pouvoir de l'est ayant un gouvernement et un Parlement acquis au maréchal Khalifa Haftar.

N.N'G.

Quatre pays européens en réunion au Caire

Les ministres français, italien, grec et chypriote des Affaires étrangères vont se réunir, le 8 janvier dans la capitale égyptienne, pour faire le point sur la situation en Libye.

L'initiative du ministère égyptien des Affaires étrangères intervient alors que le président turc Recep Tayyip Erdogan a annoncé, dimanche soir, le début du déploiement de soldats turcs en Libye, voisine de l'Égypte. Le Caire a précisé qu'il s'agira de faire avancer la recherche d'une solution globale à la crise libyenne et faire face à tout ce qui y constituerait un obstacle.

Plongée dans le chaos depuis la chute de Mouammar Kadhafi en 2011, la Libye est aujourd'hui déchirée entre deux autorités : le gouvernement d'union nationale (GNA), reconnu par l'ONU et basé à Tripoli et un pouvoir incarné par le maréchal Khalifa Haftar dans l'Est.

Le maréchal Haftar a lancé début avril une offensive pour conquérir la capitale et a annoncé le 12 décembre le début d'une nouvelle bataille décisive pour s'emparer de Tripoli. Il est soutenu par l'Égypte, les Émirats arabes unis et la Russie.

Jeudi dernier, le parlement turc a voté une motion permettant au président Erdogan d'envoyer des militaires en Libye après la signature, fin novembre, de deux accords avec le GNA.

De son côté, l'Égypte considère que la situation de la Libye voisine relève de sa sécurité nationale et a mis en garde contre les conséquences d'une quelconque intervention militaire en Libye. Depuis la destitution en 2013 du président Morsi, alors allié d'Ankara, par Abdel Fattah al-Sissi devenu président, les relations entre l'Égypte et la Turquie sont tendues.

Yvette Reine Nzaba

INSTITUT
FRANÇAIS
DU CONGO

PROGRAMME
DE LA SEMAINE
DU 06 AU 12 JANVIER

MARDI 07 JANVIER
18H30 CINE-CLUB : EDMOND

MERCREDI 08 JANVIER
15H00 DEBAT D'IDEES : DANS QUELLES VILLES VIV(R)ONS NOUS ?

19H00 MERCREDI A LA CAFET' : NALDSO

JEUDI 09 JANVIER
15H00 DANSE : TRÔNE 100% BATTLE DE KRUMP / PARVIS

VENDREDI 10 JANVIER
15H00 RENCONTRE LITTÉRAIRE EN HOMMAGE À GEORGES BALANDIER
AVEC LES AUTEURS DU LIVRE *RETOUR AUX "BRAZZAVILLES NOIRES"*

19H00 HUMOUR : BONANA 2020

SAMEDI 11 JANVIER
10H00 ANIMATIONS : LES RENDEZ-VOUS DE LA MEDIATHEQUE (SAMEDI
DES PETITS LECTEURS, L'HEURE DU CONTE ET RENCONTRES DE SCRABBLE)

19H00 HUMOUR : BONANA 2020

DIMANCHE 12 JANVIER
17H30 DIMANCHE A LA CAFE'T : LES BANTOUS DE LA CAPITALE



Pour plus d'infos, veuillez consulter notre agenda du mois sur www.institutfrancais-congo.com

L'INDUSTRIE SPATIALE AFRICAINE

Un marché rentable et en pleine croissance

Le secteur spatial africain est en pleine frénésie. De nombreux pays veulent lancer leur propre satellite. L'objectif visé : acquérir une indépendance dans les télécommunications (surveillance du territoire, météorologie ou recherche).

Dans la première édition de son rapport annuel sur l'industrie spatiale en Afrique, Space in Africa révèle qu'entre 1998 et novembre 2019, trente-huit satellites ont été mis en orbite dans le ciel. Le dynamisme actuel du secteur spatial africain traduit une volonté d'indépendance des nations africaines, et un désir de faire des économies dans l'amélioration de la couverture télécoms de leur territoire national, et des opportunités d'affaires qu'offre le segment de marché des services satellites, longtemps monopolisé par des entreprises étrangères. Ces pays peuvent aussi commercialiser des capacités télécoms ou des services à haute valeur ajoutée (surveillance du territoire, navigation, gestion des ressources naturelles ou météorologie).

Ainsi le marché spatial africain pèse plus de 7 milliards de dollars par an et devrait dépasser les 10 milliards de dollars d'ici 2024. Ces systèmes satellitaires en orbite basse (télécommunications, télédétection, imagerie, météorologie) sont considérés comme l'une des trois technologies qui transformera le monde des affaires en Afrique au cours des dix prochaines années. Cette technologie est donc entrée dans «le plateau de productivité», c'est-à-dire dans sa période de rentabilité sur le continent. Et sur les 38 satellites déjà lancés par des nations africaines, quinze servent à l'observation de la Terre, onze aux communications, huit à la démonstration de technologies, deux à des projets éducatifs, un est orienté dans l'expérimentation scientifique et un autre est à usage militaire. Dans sa phase de développement, l'industrie spatiale africaine devrait entrer dans sa phase de consolidation d'ici cinq ans avec l'apparition de nouveaux satellites dans le ciel du continent, portés par de nouveaux pays, convaincus des choix de leurs prédécesseurs. Ainsi, de fin 2019 à 2025, plus de trente nouveaux satellites africains sont attendus dans l'espace. L'Éthiopie et l'île Maurice vont lancer un satellite d'observation de la terre; la Tunisie mettra en orbite une constellation de 30 satellites destinés aux télécommunications d'ici 2023; l'Angola va lancer Angosat-2 d'ici 2021, puis un satellite d'observation de la Terre Angosat-3 d'ici 2025. L'Égypte est engagée avec la Chine dans la construction du satellite "MisrSat II" qui devrait entrer en orbite d'ici 2025. Le Zimbabwe et l'Ouganda ont échangé avec la Russie lors du sommet de Sotchi pour lancer chacun un satellite d'observation de la Terre d'ici 2022.

Noël Ndong

UNION AFRICAINE DES AVEUGLES

Thèrese Ntoyo Kamango élue au niveau de l'Afrique centrale

La représentante de la sous-région de l'Union africaine des aveugles (UAFA), Thèrese Ntoyo Kamango, envisage se rendre dans les pays où les associations des aveugles et malvoyants ne participent plus aux différentes réunions de la sous-région en vue de redynamiser ces associations.



Thèrese Kamango Ntoyo Loutekila, représentante de l'Uafa

Thèrese Ntoyo Kamango a manifesté son ambition le 4 janvier, lors de la célébration de la deuxième journée mondiale du braille sur le thème « Louis Braille, l'homme et son œuvre » à Brazzaville. La cérémonie a été couplée de la restitution du forum et de l'assemblée générale de l'Union africaine des aveugles organisée du 7 au 11 octobre dernier à Addis-Abeba en Éthiopie au cours de laquelle les assises ont permis son élection à ce poste. « Nous devons aller dans les pays comme le Gabon où les aveugles sont abandonnés et ne participent plus aux réunions depuis la mort de la première dame de ce pays qui les soutenait et dans d'autres pays pour le problème de leadership », a promis Thèrese Ntoyo Kamango.

Elle poursuit dans sa communication que les missions qui lui ont été confiées sont notamment de rentrer en contact avec les ambassadeurs de la sous-région pour aider l'UAFA, de réorganiser ou redynamiser les organisations nationales de cette région ainsi que d'inciter les ministères en charge de cette catégorie de personnes vulnérables à payer leurs cotisations statutaires des Organisations des aveugles : l'Union africaine des aveugles, l'Union francophone des aveugles et l'Union mondiale des aveugles.

Parmi les missions, figure, également celle d'inciter les États à ratifier le traité de Marrakech. Le traité donne la libre circulation des livres des per-

sonnes en situation de handicap visuel. Il permet également aux aveugles d'avoir les livres en version braille et en version électronique.

La représentante de l'UAFA a, par ailleurs, regretté la faible participation des pays de la sous-région à ce forum dont la plupart des pays connaissent le problème de leadership.

L'Union africaine des aveugles est une union continentale des organisations pour les personnes aveugles et malvoyants en Afrique. Elle est l'union régionale d'Afrique dans le cadre de l'Union mondiale des aveugles (UMA). Elle travaille vers les établissements et le maintien des relations officielles avec l'Union africaine et autres organisations dont les objectifs sont similaires, capables d'apporter une aide significative. Les objectifs sont notamment de protéger et promouvoir les droits humains, civils, politiques, économiques, sociaux et culturels des personnes aveugles et déficientes visuelles ; de permettre à cette catégorie de personnes vulnérables d'exprimer ensemble leurs opinions et aspirations, conformément aux décisions adoptées démocratiquement.

Elle a le pouvoir de vulgariser l'information et d'échanger les expériences entre les organisations dont les activités sont conformes aux objectifs de l'union, de faire la promotion et la coordination des recherches et études dans le domaine de la cécité y compris la prévention, etc.

L'école inclusive ne doit plus être gérée par le ministère des Affaires sociales seul. Ces écoles spécialisées éprouvent d'énormes difficultés parce que les ministères de l'Enseignement se sont retirés, explique le secrétaire exécutif permanent du Conseil consultatif des personnes vivant avec handicap, Jean De Dieu Goma.

Le président de l'Union nationale des aveugles et malvoyants du Congo (Unamac), Cyr Claudier Kokolo a souligné les communications sur l'école inclusive, l'accessibilité, le traité de Marrakech et les différents membres élus à la tête de l'organe comme un appel à l'implication de tous dans la recherche des solutions aux problèmes qui touchent les personnes en situation de handicap.

Il a, par ailleurs, fait l'historique de la journée mondiale du braille célébrée le 4 janvier, de chaque année. Cette date est le jour de naissance de Louis Braille, l'inventeur de l'écriture braille utilisée par les aveugles, a-t-il dit.

Le délégué du directeur général des Affaires sociales, Guy Landry Dianditoulou, a rappelé la problématique de l'inclusion d'utilité à tous les niveaux décisionnels. « Les aveugles et malvoyants ne doivent plus être mis de côté. Ils doivent participer à toutes les sphères de la vie car ils ont des compétences à base de l'écriture braille », a-t-il déclaré.

Lydie Gisèle Oko

CHANGEMENT D'HORAIRE DE TRAVAIL

Pour une optimisation des heures de travail en adéquation avec les administrations publiques, Bolloré Transport & Logistics Congo institue la journée continue sur Pointe-Noire et Brazzaville à compter de ce lundi 9 décembre comme suit : du lundi au vendredi de 8h00 à 16h30.

BOLLORE
TRANSPORT & LOGISTICS

JOURNEE CONTINUE

à partir du

09

Décembre

2019

NOUVEAUX HORAIRES

Lundi à Vendredi :
08h00 - 16h30

Pour plus d'informations :

Tél. +242 05 039 67 10/11 E-mail : sales.congo@bollore.com
cotation.congo@bollore.com



DIPLOMATIE

Le corps diplomatique salue le rayonnement du Congo en 2019

L'ambassadrice de la République centrafricaine au Congo, doyenne du corps diplomatique, Marie Charlotte Fayanga, a souligné le 6 janvier à Brazzaville le rayonnement de la diplomatie congolaise en Afrique au cours de l'année passée.



Les diplomates lors de l'échange des vœux avec le chef de l'État congolais/photo Adiac

Présentant les vœux du Nouvel An du corps diplomatique au président Denis Sassou N'Guesso, elle a salué son engagement dans la résolution des conflits sur le continent. « La diplomatie congolaise reste influente dans la sous-région et sur le continent grâce à votre dynamisme politique et votre sagesse », a-t-elle signifié.

Marie-Charlotte Fayanga a rappelé les visites effectuées l'année écoulée dans la capitale congolaise par des chefs d'Etat, des hauts dirigeants des pays amis ainsi que des responsables des organisations internationales. « En 2019, des rencontres internationales se sont tenues à Brazzaville, notamment des réunions de haut niveau, des fora économiques et bien d'autres rendez-vous internationaux », a-t-elle indiqué, soulignant également la tenue des grandes commissions mixtes

de coopération entre le Congo et les pays amis.

Au plan économique, l'accord conclu le 11 juillet 2019 par le gouvernement congolais et le Fonds monétaire international, au titre de la facilité élargie de crédit, a également été évoqué par la doyenne du corps diplomatique.

Selon elle, il s'agit d'une opportunité pour le Congo d'engager des réformes structurelles indispensables au rétablissement des équilibres macroéconomiques. Ceux-ci ont été détériorés par la crise économique et financière provoquée par la chute du prix du baril de pétrole sur le marché mondial.

La doyenne du corps diplomatique a épingle aussi la détermination du gouvernement congolais d'améliorer le climat des affaires pour attirer des investissements étrangers et de diversifier l'économie nationale qui demeure dépendante des ressources

du secteur pétrolier.

Au niveau social, elle a notamment noté la riposte du Congo contre l'épidémie de Chikungunya, ainsi que le paludisme à travers la campagne de distribution gratuite des moustiquaires imprégnées. Marie Charlotte Fayanga s'est, en outre, félicitée de l'engagement du gouvernement congolais en faveur de la mise en œuvre des infrastructures susceptibles d'accélérer l'intégration en Afrique centrale.

La diplomate centrafricaine a, à titre d'illustration, énuméré deux grands projets d'intégration sous-régionale, notamment le bitumage de la route Ouesso-Bangui-N'Djamena (corridor 13) qui devrait relier le Congo, la RCA et le Tchad, et la construction du pont route-rail Brazzaville-Kinshasa entre la République du Congo et la République démocratique du Congo.

Christian Brice Elion

PAIX

Denis Sassou N'Guesso suggère à l'Union africaine de prioriser la résolution de la crise libyenne

Répondant aux vœux de Nouvel An du corps diplomatique accrédité en République du Congo, le 6 janvier à Brazzaville, le chef de l'Etat congolais, président du Comité de haut niveau de l'Union africaine (UA) sur la crise en Libye, a proposé à l'organisation continentale d'élever en 2020 « la résolution du drame libyen au rang de priorité majeure ».

La suggestion du président Denis Sassou N'Guesso répond au thème du prochain sommet des chefs d'Etat de l'UA, à savoir « Faire taire les armes sur le continent en 2020 ». « La Libye est un pays africain et les victimes du conflit libyen sont essentiellement en Afrique », a rappelé le chef de l'Etat congolais, estimant que toute stratégie de résolution de la crise libyenne tendant à marginaliser l'Afrique pourrait se révéler inefficace et contre-productive.

Il a en outre souligné les attaques terroristes perpétrées l'année dernière dans la région du Sahel qui, selon lui, seraient dues au démantèlement de l'Etat libyen. « Ces drames interpellent quotidiennement l'Afrique et ses partenaires épris de paix et de liberté. Ils nous confortent dans la nécessité de mener sans relâche une lutte permanente et acharnée contre le terrorisme, l'intégrisme et l'extrémisme sous toutes leurs formes », a lancé le chef de l'Etat congolais.

En sa qualité de président en exercice de la Conférence internationale sur la région des Grands Lacs (Cirgl), il a salué les avancées en matière de paix et de sécurité dans cette partie du continent.

« Dans les zones naguère marquées par la prolifération des milices et la récurrence des violences armées à répétition, des progrès sensibles ont été enregistrés, même si l'on déplore pour le moment la survivance de quelques poches résiduelles de tension », a indiqué le président Denis Sassou N'Guesso, énumérant au passage le cas de la République démocratique du Congo. Par ailleurs, il a réitéré son appel à la communauté internationale d'appuyer les efforts des pays membres du Bassin du Congo dans la protection et la conservation des écosystèmes forestiers du deuxième poumon vert de la planète après l'Amazonie, le but étant de lutter contre les effets nocifs du changement climatique.

Dans le cadre de l'intégration en Afrique, il a notifié la nécessité pour les ensembles régionaux de construire des infrastructures (routières, portuaires, industrielles, aéroportuaires, agricoles, minières, ...), citant pour l'Afrique le projet de pont-route rail entre Brazzaville et Kinshasa qui, selon lui, connaîtra cette année « les avancées notoires ».

C.B.E.

INFRASTRUCTURES

La Centrafrique veut s'inspirer de l'expérience congolaise

En mission de travail à Brazzaville, le ministre centrafricain en charge des Grands travaux, Pascal Bida Koyagbele, a visité, le 6 janvier, les chantiers du centre de formation professionnelle de Kintélé, du supermarché « Brazzaville Mall », des tours jumelles de Mpila et la boucherie « Bon bœuf ».

La visite guidée a débuté par le chantier du centre de formation professionnelle en génie civil, travaux publics et bâtiments. Construite sur un site d'environ 5000m², l'école technique est composée de neuf bâtiments dont un R+1 pour les salles de classe, deux hangars pour les ateliers et des dortoirs pour les enseignants et élèves.

L'établissement dispose d'une capacité de deux-cents élèves et va former une vague par semestre, en raison de quatre-cents élèves par an. D'après l'un des responsables du chantier, les travaux qui ont commencé en août dernier devraient s'achever à la fin du mois de juin 2020, puisqu'ils ont déjà atteint un taux de réalisation de 65%. L'école sera placée sous le ministère de l'Enseignement technique et professionnel, de la formation qualifiante et de l'emploi, d'où la présence remarquée lors de la visite du ministre de tutelle, Nicéphore Fylla.

En effet, le futur centre de formation professionnelle est un don de

la République populaire de Chine en faveur du Congo. L'accord de don avait été signé en septembre 2018 entre le ministre congolais de l'Aménagement du territoire et des Grands travaux, Jean-Jacques Bouya et Chen Wenjian, le patron de la société chinoise chargée de la construction China state construction ingeneering corporation.

Après l'école technique, le mi-

nistre centrafricain Pascal Bida Koyagbele a été conduit à visiter le supermarché « Brazzaville Mall » construit sur une superficie de 48733m². Situé au cœur de Brazzaville, à MPila, dans la zone des ex-casernes militaires détruites pendant les explosions du 4 mars 2012, « Brazzaville Mall » entend offrir à la fois un espace commercial avec de nombreuses enseignes internationales, un su-

permarket et des lieux de loisirs. Pour le visiteur, ces chantiers constituent un modèle de réussite pour le Congo et un exemple à suivre pour son pays. « Brazza Mall est l'un des plus grands centres commerciaux d'Afrique et ses grandes plateformes permettront aux commerçants africains de pouvoir mieux vendre leurs produits (...) La matérialisation de ces différents projets

est un exemple pour l'Afrique », a estimé Pascal Bida Koyagbele.

Des encouragements qui semblent reconforter le ministre Jean Jacques Bouya décidé à poursuivre la politique du gouvernement en matière de construction des infrastructures. « Le développement du continent doit intégrer l'ensemble des pays africains. Avec la Zone de libre-échange continentale, le message est porté et notre combat engagé au niveau de la sous-région aujourd'hui est de mettre en œuvre l'ensemble des projets intégrateurs qui sont en effet des projets clés pour d'autres projets », a souligné le ministre Bouya.

Celui-ci a exprimé l'engagement du gouvernement congolais pour la réalisation du projet pont-route-rail Brazzaville-Kinshasa, du corridor 13, allant de Tripoli (Libye) à Windhoek (Namibie), en passant par la RCA. Il a également évoqué la route censée relier Brazzaville et N'Djamena, via la capitale centrafricaine.

Fiacre Kombo



La délégation visitant le Centre de formation de Kintélé/Adiac



SOLLICITATION DE MANIFESTATIONS D'INTERET N°001/DURQuaP/2020
REPUBLIQUE DU CONGO
PROJET DE DEVELOPPEMENT URBAIN ET DE RESTRUCTURATION
DES QUARTIERS PRECAIRES (DURQuaP)
N° de Prêt : BIRD 8588-CG
N° de référence : CG-DURQuaP-057-SC-QC

1. Le Gouvernement de la République du Congo a reçu un financement de la Banque Internationale pour la Reconstruction et le Développement (BIRD), et a l'intention d'utiliser une partie du montant de ce prêt pour effectuer les paiements au titre du contrat suivant « Contrôle et surveillance des travaux de réhabilitation du stade Tata Loboko dans le quartier Mboukou à Pointe-Noire ».

2. Les services de consultant (« Services ») sans être exhaustifs, consistent à :

- Coordonner le chantier en vue d'assurer l'avancement normal et rationnel des travaux ;
- Délivrer toutes les autorisations écrites (journal de chantier et cahier de chantier) pour tout commencement et reprise des opérations de mise en œuvre prévues au marché ;
- Elaborer toute solution technique alternative en vue de résoudre un problème nouveau qui pourrait se présenter, ou compléter le cas échéant les documents contractuels en collaboration étroite avec la CEP DURQuaP ;
- Contrôler le respect des conditions

administratives et techniques au marché y compris les plannings d'exécution des travaux fournis par l'entreprise ;

- Contrôler l'application des mesures de protection de l'environnement prévues au marché travaux afin d'éviter les impacts négatifs des activités de réhabilitation.
3. La Cellule d'Exécution des Projets en Partenariat Multilatéral/Projet de Développement Urbain et de Restructuration des Quartiers Précaires (DURQuaP) invite les firmes de consultants (« Consultants ») admissibles à manifester leur intérêt à fournir les services décrits ci-dessus. Les Consultants intéressés doivent fournir les informations démontrant qu'ils possèdent les qualifications requises et une expérience pertinente pour l'exécution des Services. Les critères pour l'établissement de la liste restreinte sont : (i) qualifications pour exécuter les services pressentis (références de l'exécution de contrats analogues, etc.) ; (ii) capacités techniques et en personnel (personnel permanent) ; (iii) domaines d'intervention ainsi que les années

d'expériences et les références des clients bénéficiaires des prestations décrites. Les firmes ne doivent pas inclure dans la manifestation d'intérêt des curriculum vitae.

4. Il est porté à l'attention des Consultants que les dispositions du paragraphe 1.9 des « Directives : Sélection et Emploi de Consultants par les Emprunteurs de la Banque mondiale dans le cadre des Prêts de la BIRD et des Crédits et Dons de l'AID » édition de janvier 2011, révisé en juillet 2014, (« Directives de Consultants »), relatives aux règles de la Banque mondiale en matière de conflit d'intérêts sont applicables.

5. Les Consultants peuvent s'associer avec d'autres firmes pour renforcer leurs compétences respectives en la forme d'un groupement solidaire ou d'un accord de sous-traitant.

6. Un Consultant sera choisi selon la méthode « Qualification de Consultants « QC » telle que décrite dans les Directives de Consultants.

7. Les Consultants intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires à l'adresse ci-dessous et aux heures suivantes : du lundi au ven-

dredi de 09 h à 14 h.

8. Les manifestations d'intérêt écrites doivent être déposées à l'adresse ci-dessous en personne, par courrier, par facsimile ou par courrier électronique au plus tard le 24 janvier 2020 à 10 h 00 (heures locales)

Secrétariat DURQuaP

A l'attention du Coordonnateur Cellule d'Exécution des Projets en Partenariat Multilatéral, 5ème étage Immeuble Cheick TAMBADOU (à côté de l'Hôtel King Maya) ; Croisement Route de la Base militaire avec le Boulevard Denis SASSOU N'GUESSO ; BP : 14 729 - Brazzaville - République du Congo.

Tél : 22 613 90 36 / (+ 242) 05 776 90 57 / 06 667 22 29

Email : cepdurquapdgg@gmail.com

Le Coordonnateur par intérim du Projet,

Le Spécialiste en passation des marchés du Projet,

FOUKAFOUENI Guy Arsène. -

VISITEZ LE MUSEE GALERIE DU BASSIN DU CONGO

Musée du Bassin du Congo

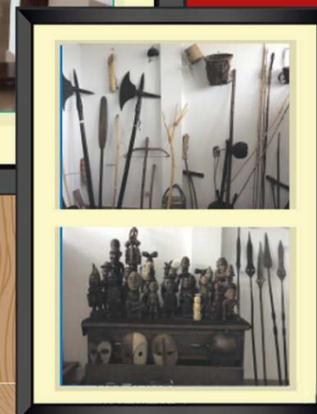
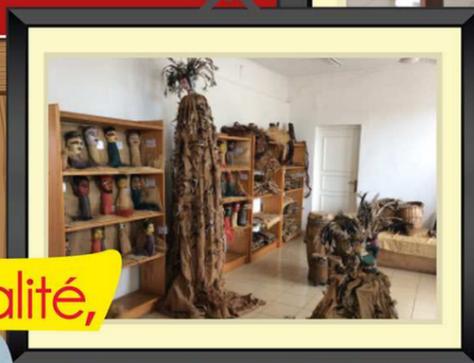
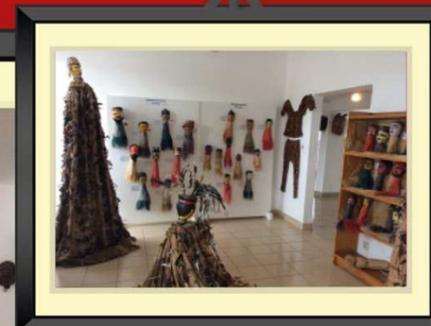
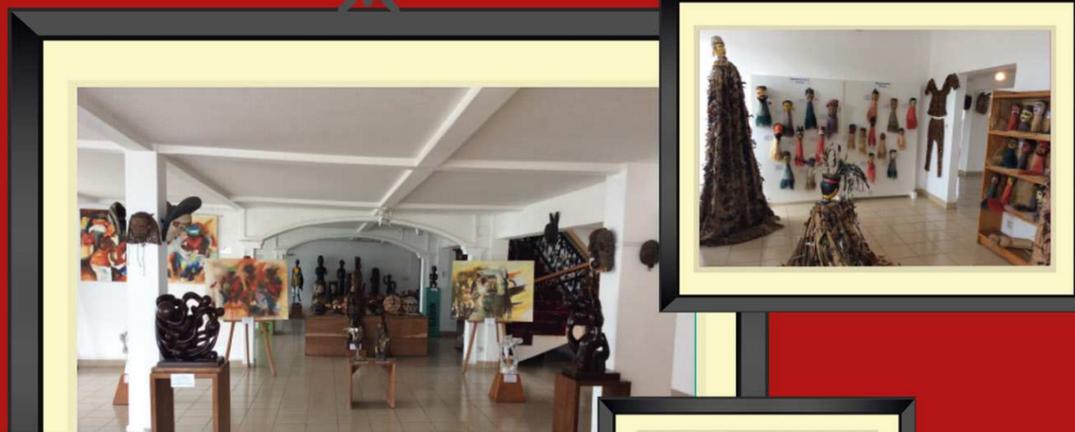
galerie CONGO
ARTS ET EXPRESSIONS

de LUNDI
à VENDREDI (9h-17h)
et SAMEDI (9h-13h)

Expositions et projections

SCULPTURES **PEINTURES**

CÉRAMIQUES **MUSIQUE**



L'art dans sa **Généralité,**
de la **Tradition**
à la **Modernité**

Situé sur **84 Boulevard Denis Sassou Nguesso**
immeuble les manguiers (Mpila)
dans l'enceinte des **Dépêches de Brazzaville**

PORT AUTONOME DE BRAZZAVILLE

Une remorque termine sa course dans le fleuve

Le conducteur du véhicule qui s'est retrouvé sous l'eau après une manœuvre ratée, Abdoul Nassirou, a perdu la vie dans cet accident de travail au port fluvial de la capitale.

« Pendant la manœuvre, il a perdu le contrôle du volant... Le véhicule est allé droit dans l'eau », selon les témoignages recueillis lors de cet accident mortel de circulation, survenu le 3 janvier au port fluvial de Brazzaville. A en croire le responsable logistique, Maixent

« Pendant la manœuvre, il a perdu le contrôle du volant... Le véhicule est allé droit dans l'eau »

Ekaka, le conducteur prenait position pour mieux disposer la remorque à dix-huit roues qui devrait être chargée. Les caprices techniques du véhicule n'ont laissé aucune chance à Abdoul Nassirou visiblement coincé par sa ceinture de sécu-



Les jeunes au secours de la victime après le repêchage de la remorque

rité qui malheureusement n'a pas suffi pour le sécuriser dans cette situation fatale.

Par la suite, les dispositions ont vite été prises pour repêcher le véhicule et le corps sans vie du chauffeur. L'autre membre de l'équipage s'en est sorti vivant. Selon les sources

concordantes, le chauffeur décédé, Abdoul Nassirou, sujet camerounais, père de trois enfants, vivait à Pointe-Noire et faisait des navettes entre la ville océane et Brazzaville dans le transport des marchandises pour une société de la place. C'est donc de service qu'il a perdu la vie.

Il convient de souligner que le port autonome de Brazzaville a amorcé les travaux de sa réhabilitation depuis 2016. En novembre 2019, les engins équipés de technologie moderne pour le chargement et déchargement des conteneurs et matériels lourds y ont été installés et officiellement lancés par le Premier ministre Clément Mouamba. Dans le cadre de cette modernisation et au regard de cet accident mortel, les facteurs de sécurité qui existent déjà devraient être consolidés pour prévenir de tels incidents à l'avenir.

Rominique Makaya

ENVIRONNEMENT

Emile Ouosso organise l'opération de salubrité

Le ministre de l'Équipement et de l'Entretien routier a mené, le 4 janvier, au sein de sa tutelle l'opération d'assainissement public, conformément à la circulaire du Premier ministre.

L'insalubrité ambiante qui domine les villes et villages du pays, semble être aux antipodes de la politique du gouvernement en matière de protection de l'environnement, d'hygiène et du cadre de vie. Ainsi, il a été instauré l'organisation de l'opération de salubrité publique, le premier samedi de chaque mois. « Il est désormais organisé sur toute l'étendue du territoire national, le premier samedi du mois, de 7h00 à 10h00, une opération de salubrité publique "villes, villages et habitations propres" », extrait de la circulaire.

Dès les premières heures de la matinée, le personnel du ministère de l'Équipement et

« Il est désormais organisé sur toute l'étendue du territoire national, le premier samedi du mois, de 7h00 à 10h00, une opération de salubrité publique "villes, villages et habitations propres" »



Emile Ouosso au BCBTP

de l'Entretien routier ont pris d'assaut les espaces verts de ce département. Sous le bruit assourdissant d'une tondeuse, les travailleurs présents, manches retroussées, râtaux, pelles, brouettes, machette à la main, travaillent avec détermination pour rendre salubre leur environnement. « Nous sommes dans un beau domaine qui est bien boisé. Comme la plu-

viométrie est tellement forte, aussi bien ici que partout dans le pays, la végétation pousse très vite. Raison pour laquelle le mot d'ordre est le bienvenu », a déclaré à cette occasion, le ministre de l'Équipement.

Un rendez-vous aussi respecté au Bureau de contrôle du bâtiment et des travaux publics (BCBTP), où le personnel était

également à la manœuvre. Au BCBTP, il y a de grands problèmes de végétation et d'assainissement, constate-t-il, avant d'envisager des réparations de quelques ouvrages pour garantir la sécurité sanitaire des travailleurs. « Nous sommes en saison pluvieuse. La qualité de l'herbe est favorable lorsque le sol est saturé. Vu le constat réalisé, nous sommes

en train de voir comment trouver un samedi dans le mois, en plus du premier samedi, pour réaliser le travail manuel ici », a fait savoir le directeur de contrôle et de surveillance des travaux, Eric Kengue Nguimbi.

Pour prendre main de la gestion de la salubrité publique dans son département, Emile Ouosso envisage la création d'un espace vert en vue d'un entretien au quotidien, au lieu de se soumettre à cet exercice occasionnel. « Au delà, nous avons conçu d'aménager un jardin moderne pour la récréation des travailleurs. Pour ce faire, nous avons mis à contribution tous nos ingénieurs pour un concours du meilleur dessinateur de jardin. Un jardin sera plus facile à entretenir que chaque fois de nettoyer une brousse qui pousse très vite », a-t-il affirmé.

Lancée le 3 novembre 2018, cette opération vise à mettre tous les acteurs des administrations publiques et privées, devant leurs responsabilités en matière de préservation de l'environnement. Le but est de favoriser la prise de conscience collective de l'urgence environnementale et de faire participer les Congolais à l'effort de l'amélioration du cadre de vie.

Josiane Mambou Loukoula

FORCE PUBLIQUE

Les commandants de zones invités à s'engager dans la sécurité alimentaire

Lors du réveillon d'armes 2019, le président de la République, chef suprême des armées, Denis Sassou N'Guesso, a instruit les commandants des zones militaires de défense à suivre l'exemple de la zone de défense n°1, Pointe-Noire, dans la production agro-pastorale, dès ce mois de janvier, afin de contribuer à l'effort de développement du pays.

A entendre le président de la République, la force publique devrait, au-delà de la sécurité des personnes et des biens, apporter sa pierre dans la sécurité alimentaire à travers les activités agro-pastorales. Tant il est vrai que les défis à relever dans ce secteur sont de taille et que seulement 14% d'enfants au Congo atteignent les exigences alimentaires minimales. « *J'invite les commandants de zones militaires à s'inspirer de l'initiative déjà prise par les officiers, sous-officiers, hommes de rang de défense n°1 pour entraîner la force publique dans l'effort de production agricole et animale* », a déclaré le chef suprême des armées, Denis Sassou N'Guesso, donnant des directives à la force publique à l'occasion du réveillon d'armes le 31 décembre 2019 à Brazzaville.

Au niveau de la zone militaire de défense de Pointe-Noire, en effet, les soldats ont cultivé des étendues de terre et lancé l'élevage des poules et des moutons, sous l'égide du commandant de ladite zone, le général Jean Olessongo Ondaye. Un séminaire a même été organisé en faveur des hommes



Le président, le haut commandement et les partenaires de défense à l'issue du réveillon d'armes

en uniforme sur l'appropriation des techniques agricoles dans un corps de troupe. C'est donc cet exemple qui doit s'étendre sur l'ensemble du pays, selon le président de la République. « *Nous allons ainsi établir les liens entre la force publique et l'ensemble des autres forces nationales pour le redressement économique de notre pays* », selon Denis Sassou N'Guesso.

Une étude servant d'appui

En août 2019, la représentation du Programme alimentaire mondial (PAM) au Congo a publié une étude sur l'analyse économique des ménages pour améliorer la sécurité alimentaire et nutritionnelle tout en classifiant les productions agricoles par zone géographique du pays. Cette étude peut servir les commandants de zones d'autant plus que la classifica-

tion de production par zone géographique ressemble à la répartition des zones militaires de défense sur l'étendue du territoire national.

Productions par zone

Zone 1, forêt dense nord : cacao, banane, fruitiers, manioc ; zone 2, forêt dense inondée : pêche, banane, manioc ; zone 3, savane arbustive ouest : bovins, pisciculture, igname, manioc ;

zone 4, savane herbeuse centrale : igname, pomme de terre ; zone 5, forêt dense du chaillu : arachide, safoutier, manioc, petits ruminants ; zone 6, savane arbustive sud : forte production agricole, petits ruminants ; zone 7 : forêt dense du Mayombe : banane, ananas, fruitiers, manioc ; zone 8, plaine côtière : pêche maritime, lacustre et artisanale, maraichage, élevage... « *Cette analyse de potentialités de production s'adapte aux zones rurales et urbaines. Elle prend en compte les populations hôtes, les déplacées et les réfugiés* », a expliqué le directeur adjoint du PAM au Congo, Aliou Ouattara.

Après l'instruction du chef suprême des armées en la matière, il reste pour les hommes en uniforme de passer à l'acte. Il est important de souligner que les bribes de cette initiative sont quelque peu visibles notamment au niveau de l'école militaire préparatoire général Leclerc où il y a des sillons de légumes et d'autres produits alimentaires. Il faudrait donc passer à la vitesse supérieure afin d'accroître le niveau de sécurité alimentaire.

Rominique Makaya

217 promus au 1^{er} trimestre à la présidence de la République

Le directeur général de la sécurité présidentielle, le colonel Serge Oboa, a présidé le 4 janvier, au stade Saint-Denis à Mpila, la cérémonie de port d'insignes de grade des éléments des structures opérationnelles de la présidence de la République.

Au total, deux cent-dix-sept militaires, gendarmes et policiers dont un colonel, quinze lieutenants-colonels, trois commandants, huit capitaines, onze lieutenants, quarante-sept adjudants-chefs,

soixante-douze adjudants et soixante sergents-chefs ont été promus au titre du 1^{er} trimestre 2020. Félicitant les nouveaux promus, le colonel Serge Oboa les a exhortés à plus de fidélité au président

de la République, chef suprême des armées et aux institutions républicaines.

« *Je vous exhorte à améliorer qualitativement votre manière de servir, à plus de disponibilité, plus de*

discipline, plus de courage et à toujours répondre avec empressement aux instructions du commandement. Oui, servir la présidence c'est un privilège, c'est un honneur, mais cela exige beaucoup de sacrifices.

Vous devez en permanence interioriser cela », a rappelé le directeur général de la sécurité présidentielle.

S'adressant à ceux qui n'ont pas été retenus au tableau, il leur a demandé de ne pas baisser la garde, mais plutôt de redoubler d'efforts afin d'attirer le regard du commandement pour la prochaine promotion.

Promue au grade de lieutenant-colonel, Lydie Flore Dzeret pense que nul ne peut être élevé au grade supérieur s'il n'a pas rempli certains critères, parmi lesquels le diplôme et la durée (ancienneté). « *En dehors de cela, il faut qu'il y ait la discipline et la confiance des chefs. On peut bien beau remplir les critères, mais s'il n'y a pas de discipline et la confiance des chefs, on ne peut pas accéder au grade supérieur* », a-t-elle rappelé, précisant que les promus du 1^{er} et du 2^e trimestres bénéficient de la même confiance du commandement.

Parfait Wilfried Douniama



Le colonel Serge Oboa encourageant le lieutenant-colonel Ngakala/Adiac

« Je vous exhorte à améliorer qualitativement votre manière de servir, à plus de disponibilité, plus de discipline, plus de courage et à toujours répondre avec empressement aux instructions du commandement. Oui, servir la présidence c'est un privilège, c'est un honneur, mais cela exige beaucoup de sacrifices. Vous devez en permanence interioriser cela »

CSLC

Jean Pierre Goma et Isabelle Agnès Nioko élus au bureau

Les hauts conseillers ont choisi le 30 décembre, Jean Pierre Goma comme vice-président et Isabelle Agnès Nioko au poste de secrétaire-comptable, à l'issue d'une élection afin de compléter le bureau du Conseil supérieur de la Liberté de Communication (CSLC) que dirige Philippe Mvouo.



Les deux membres du bureau élus (DR)

Les deux postes sont à pourvoir par voie élective conformément à la loi organique qui dispose que le CSLC est dirigé par un bureau de trois membres. Selon la même loi, le président de la République nomme le président du conseil et les deux autres membres sont élus par leurs pairs. L'élection s'est déroulée en présence d'un huissier de justice, maître Daniel Olombi et de bien d'autres représentants.

Elle est intervenue après la prestation de serment des nouveaux membres du CSLC devant la Cour suprême, le 26 décembre dernier. Les deux membres élus ont été les candidats uniques à chaque poste où ils ont présenté chacun ses motivations.

A cet effet, les hauts conseillers ont porté d'une manière individuelle leur choix aux candidats dont les résultats ont donné les suffrages de 100% à chacun d'eux.

Dans une interview accordée à la presse à la fin de l'élection, le nouveau vice-président, Jean Pierre Goma, a reconnu que la tâche n'est pas facile. Selon lui, il compte sur la collégialité d'une équipe soudée qui devrait avoir la même lecture des dossiers qui leur seront soumis.

Il a rappelé que le conseil a affaire à un environnement médiatique qui a besoin d'une assistance et d'un encadrement afin d'amener cette presse à un niveau plus honorable. « *Après mon élection, ma première mission sera celle de mettre en place les recommandations des assises de la presse congolaise et de voir un environnement médiatique assaini, responsables qui prend en compte les intérêts du pays pour faire de la presse une arme qui construit* ». Et d'ajouter que « *les organes de presse qui s'éloignent aux dispositions de la Charte seront sanctionnés* ».

De son côté, Isabelle Agnès Nioko envisage inscrire son mandat sur la bonne gouvernance et l'orthodoxie financière en assurant une bonne administration des crédits alloués au conseil conformément à l'article 21 de la loi numéro 4-2003 du 18 janvier 2003.

Pour sa part, le président du CSLC, Philippe Mvouo, a indiqué que le choix de ses deux hauts conseillers lui laisse espérer un mandat apaisé et promoteur de solides résultats, éloquentes dans la mission qu'ils vont accomplir.

Notons que les membres du CSLC ont été nommés par décret numéro 2019-359 du 30 novembre 2019, signé du président de la République, Denis Sassou N'Guesso. Il s'agit de : Philippe Mvouo, Jean Obambi, Isabelle Agnès Nioko, Joachim Mbandza, Noël Kodia-Ramata, Jean Pierre Goma, Jean Pascal Mongo Slim, Godefroy Yhomby, Christian Kimbémbé, Dominique Asie et Jean Rodrigue Morapenda.

Lydie Gisèle Oko

MOTION DE FÉLICITATION ET DE SOUTIEN

Ayant appris avec plaisir, l'élection de leur président d'honneur à la tête du secrétariat général du Parti congolais du travail, les membres de la «famille Obelou», du district d'Owando, félicitent et soutiennent avec la dernière énergie le camarade Pierre Moussa et remercient le président Denis Sassou N'Guesso pour avoir maintenu sa candidature.

Pour la grande famille Obelou
Le président du bureau exécutif,
Jean Roger Osseté

MÉDIA

Les journalistes congolais pleurent leurs confrères Laurent Botséké et François Olet

L'ancien journaliste à Radio et télévision nationales, Laurent Botséké, âgé de 77 ans, est mort le samedi 4 Janvier à Brazzaville, des suites d'une longue maladie.

Licône de la langue Lingala, l'une des deux langues nationales congolaises, avait été élevé en août 2010, au grade d'officier dans l'ordre du mérite congolais. Dès son jeune âge, il faisait partie de la chorale « Les Piroguiers » de la basilique Sainte Anne du Congo qui avait animé en 1959 la messe de Noël à la cathédrale de Reims en France.

Journaliste « en langue lingala »

Formé au cours des années 70 dans les Écoles supérieures de journalisme de Pékin (Chine) et de Sofia (Bulgarie), Laurent Botseke finit par se spécialiser journaliste de langue lingala dès son arrivée au pays. Il a travaillé à Radio Congo, aux côtés de son mentor Henri Panguï et a traduit en langue lingala plusieurs textes dont la loi sur les partis politiques ; l'hymne national «La Congolaise» ; les comptes-rendus des conseils des ministres et les discours des différents chefs d'Etat congolais.

Sur le plan littéraire, il a rédigé : – Un ouvrage intitulé «Mibeko Mya Kokoma Mpe Koloba Lingala» qui sert à vulgariser l'une des langues nationales du Congo et contribue à sauvegarder sa richesse. C'est un ouvrage de grammaire de 14 chapitres, paru à la librairie des Dépêches de



Laurent Botséké s'en est allé dans l'au-delà/Adiac

Brazzaville. Il est particulièrement dédié aux journalistes, aux services des langues nationales ainsi qu'aux traducteurs dans les églises. Cet ouvrage aide également les étudiants, les chanteurs, et tous les locuteurs du lingala. Laurent Botseke est l'auteur de la version lingala de la Constitution de la République du Congo du 20 janvier 2002.

Admis à la retraite en 2003, Laurent Botseke a mis à profit son temps libre pour partager son expérience pour l'enrichissement de la carrière des jeunes

journalistes en lingala. Il laisse en chantier son projet d'édition du dictionnaire français-lingala, dans lequel il est prévu un éventail de proverbes, de conjugaisons et de grammaire. Un projet qu'il n'a pu réaliser en raison de son état de santé.

Outre Laurent Botséké, les journalistes congolais pleurent également le technicien François Olet, ancien directeur du son à Radio et télévision nationales, décédé quasiment un peu plus tôt que Laurent Botséké.

Fortuné Ibara

ACTION SOCIALE

Le Nouvel ordre émergent au chevet des victimes d'inondations

Le président de l'ONG Nouvel ordre émergent (Noé), Charles Soussa Itoua, a remis, le 27 décembre à Brazzaville, des vivres aux habitants du bloc 1, zone n°1 Talangaï, victimes des inondations.

L'organisation humanitaire n'a pas été indifférente face au sinistre survenu aux populations de Talangaï suite à des inondations de certaines habitations par la montée des eaux. Pour permettre aux familles de célébrer les fêtes de fin d'année comme tout le monde, l'association leur a remis des vivres de diverses natures tels que les sacs de riz et des bidons d'huile. « *Nous sommes jeunes et le social fait partie de*

la colonne vertébrale de l'émancipation d'un peuple. Nous ne pouvons pas être indifférents... Je pense que notre geste va leur permettre de reprendre un peu le sourire », a indiqué Charles Soussa Itoua, président du Noé. Les bénéficiaires de ce don ont salué le geste accompli par cette ONG. « *Nous vous remercions pour cet acte de charité. La solidarité africaine nécessite ce genre de geste. Par ce don, la*

population du bloc 1 n'oubliera jamais cette générosité », a déclaré Pés Mouandzibi, habitant du quartier sinistré.

Face aux doléances de cette population, le président du Noé estime qu'il serait évident de mettre en place une bonne politique qui va permettre à la population de rester à l'abri du danger et des risques d'épidémie. « *Il y a ceux qui n'ont plus de domicile et sont obligés d'aller vivre sous le viaduc, exposés à de nombreuses maladies. Je pense que notre action ne va pas s'arrêter là, nous allons revenir pour travailler avec la jeunesse et la population* », a renchéri le président du Noé. Rappelons que Charles Soussa Itoua, président du Noé, a profité de l'occasion pour lancer un vibrant appel aux populations qui occupent les zones interdites de se préparer aux conséquences, parce que, selon lui, lorsqu'on construit au pied d'une montagne ou dans une zone qui n'est pas favorable à la construction, on subit les conséquences.

Maliche Mbou-Eta(stagiaire)



Une vue des vivres offerts par la structure Noé/Adiac

BCDA

Le droit d'auteur s'applique à tout créateur d'œuvre de l'esprit

Le directeur du Bureau congolais des droits d'auteur, Stev Behice Ngaouila et celui des arts et de la cinématographie, Claver Lembouka, ont échangé avec les artistes musiciens, peintres, photographes, graphistes, cinéastes, pour la redynamisation du Bureau congolais des droits d'auteur (BCDA).

Ces artistes ont été sensibilisés, le 4 janvier 2020, à l'IFC, aux droits d'auteur afin d'assurer la meilleure protection de leurs œuvres. Ils ont été également informés du rôle que joue le BCDA et de sa mission de faire la prospection, de percevoir et de répartir les redevances auprès des ayants droit. Cette structure, a dit le directeur, n'est pas seulement l'exclusivité des artistes musiciens, mais elle s'ouvre aussi à toutes les catégories artistiques, littéraires, graphistes, plastiques, logicielles, quelle que soit leur forme orale ou écrite.

Dans son exposé, Stev Behice Ngaouila les a exhortés à intégrer le BCDA. Il leur a fait savoir que seuls les créateurs dont les œuvres sont protégées par les procès-verbaux et utilisées par les usagers tant au niveau national qu'international, bénéficient de la redevance. « Il y a certains artistes qui ignorent leur droit et qui pensent que le BCDA n'est là que pour les musiciens alors qu'il est aussi ouvert aux peintres, photographes, cinéastes, musiciens, écrivains, etc. Ces derniers ne comprennent pas jusque-là le bien-fondé du BCDA », s'est-il indigné.

Ainsi, l'adhésion, a indiqué le directeur du BCDA, est libre et individuelle tout en précisant que cette structure ne reçoit pas les apprentis mais plutôt les praticiens avec des œuvres à l'appui.

Le directeur les a aussi éclairés sur la duplication des œuvres de l'esprit. Pour dupliquer une œuvre, l'auteur



Une vue des artistes participants

doit nécessairement passer au BCDA qui lui donne l'autorisation de le faire. Au Congo, la reproduction de chaque CD est taxée à 120 FCFA, celle d'un DVD s'élève à 180 FCFA que l'auteur doit laisser à la disposition du BCDA. Cette multiplication, exige le directeur, doit se faire dans un studio sérieux.

« Pour différencier l'original d'un CD ou d'un DVD piraté, nous avons des stickers ou timbres que nous mettons sur chaque support pour éviter toute piraterie. Ces stickers coûtent 50 FCFA l'unité. Un CD qui contient un sticker explique que l'auteur est passé par la voie légale, car un CD qui n'a pas de sticker est piraté », a-t-il fait savoir.

Stev Behice Ngaouila s'est, par ailleurs, plaint des médias, hôtels et

entreprises qui ne payent pas leurs redevances « Certains usagers nous compliquent pour payer leur droit d'auteur. Ils oublient que c'est grâce à cet argent que les artistes vivent. Ailleurs ce sont les médias qui font la plus grosse part des bureaux d'auteurs. Je passe un message à ceux qui ont le droit de payer la redevance de le faire, ce n'est pas pour nous administrateurs mais pour les artistes qui font la fierté de ce pays », a interpellé le directeur.

Pour sa part, le directeur des arts et de la cinématographie, Claver Lembouka, a expliqué qu'on ne peut pas parler du droit d'auteur sans œuvre, il faudrait qu'il y ait un créateur et une antériorité, c'est-à-dire l'œuvre doit être originale. L'auteur ou le créateur dispose, sur son œuvre, de

deux droits : le droit moral et le droit patrimonial. Le droit moral ou droit de paternité donne à l'artiste le privilège de s'opposer à la divulgation et à la dénaturation de son œuvre, ce droit est perpétuel et incessible.

Contrairement au droit patrimonial qui permet à l'auteur d'autoriser ou non l'utilisation de son œuvre, celui-ci lui donne l'avantage de percevoir une contrepartie financière lorsque son œuvre est utilisée sans son autorisation, ce droit est limité et prend fin 70 ans après la mort de l'auteur. Seuls les enfants du défunt ont droit de bénéficier des retombées de son œuvre et, après les 70 ans, cela tombe dans le domaine public. Au-delà de ces enfants, par acte juridique ou testamentaire l'auteur peut désigner une personne pour la gestion des droits issus

de son œuvre après sa mort.

La contrefaçon est condamnable, au plan pénal, la loi fixe les niveaux d'amende et le nombre d'années d'emprisonnement par rapport au degré du délit, au plan civil, il y a réparation de dommages et intérêts financiers.

Pour Claver Lembouka, la diversification de l'assiette de redevance fera de telle sorte que le BCDA ait suffisamment de ressources pour mieux payer. Depuis sa création jusqu'à nos jours, dit-il, le BCDA fonctionne à 99,99 % avec une seule ressource issue de l'utilisation des œuvres musicales. C'est l'utilisation d'une œuvre qui donne droit à la redevance.

Satisfait de ces échanges, l'artiste rappeur, producteur Yhane Ngoubi alias Leking2bac's a félicité le Bureau congolais des droits d'auteur pour les efforts fournis dans l'accompagnement des artistes et la protection de leurs œuvres. « Le nouveau directeur a la volonté d'aller de l'avant pour que les artistes bénéficient de leurs droits. Nous voulons l'évolution du BCDA », a-t-il souhaité.

Le président de l'Union des musiciens congolais, Magloire Godefroy Bonguili, dit Pape God a loué l'initiative « S'il y a des rencontres et séminaires de ce genre, cela devrait apaiser les inquiétudes. J'invite les jeunes artistes qui ne comprennent rien à adhérer au BCDA. Aussi, le gouvernement congolais doit mettre une politique en place pour protéger nos œuvres. », a-t-il conclu.

Rosalie Bindika

NÉCROLOGIE



Sauve-Gérard Ngoma Malanda, chroniqueur et producteur culturel, présentateur de l'émission «Cultura» sur Télé Congo, tous les enfants Ngoma et la famille Mpandzu ont la profonde douleur de vous annoncer le décès de leur père et frère, Noël Ngoma Malanda, agent retraité de l'Asecna, dans la nuit du 24 décembre 2019 à Brazzaville.

La veillée mortuaire se tient au domicile familial sis au 1186, rue Biza à Makélékélé, après le marché Bourreau, arrêt de bus Sénégalais.

Les obsèques auront lieu le mercredi 8 janvier 2020.

La levée de corps est prévue à 9h00 à la morgue municipale de Brazzaville. Né le 25 décembre 1933, Ngoma Malanda Noël vient nous quitter à l'âge de 86 ans.



Siméon Ntsayouolou, agent des Dépêches de Brazzaville et famille annoncent aux parents, amis et famille, le décès de leur oncle, père, grand-père, frère et fils, Rock Mokana, survenu, le 2 janvier 2020 à Lékana dans le département des Plateaux.

La veillée mortuaire se trouve à Massengo (arrêt tsouéké).

La date de l'inhumation sera communiquée ultérieurement.

IMPRIMERIE DU BASSIN DU CONGO

Un outil industriel performant rapide.

OFFSET
NUMÉRIQUE
SÉRIGRAPHIE
PELLICULAGE
DOS CARRÉ COLLÉ
CONCEPTION GRAPHIQUE

UNE LARGE GAMME DE PRODUITS

Journaux

Magazines

Chemises à rabat

Cartes de visite

Dépliants

Livres
Calendriers

Flyers, Affiches

PRESSE

Quotidiens
Hebdomadaires
Mensuels
Numéros spéciaux...

OFFSET

Chemises à rabat
Magazines
Livres
Dépliants
Documents administratifs
Calendriers
Flyers
Affiches
Divers

+242 06 951 0773
+242 05 629 1317
imp.bc@adiac-congo.com

B4, boulevard Denis-Sassou-N'Guesso
Brazzaville - République du Congo

SALON DU LIVRE DE PARIS 2020

L'Inde pays à l'honneur à la 40^e édition

Du vendredi 20 mars au lundi 23 mars, la Porte de Versailles ouvrira ses portes aux amoureux du livre. En chiffres prévisionnels, les organisateurs prévoient : 160 000 visiteurs, 3000 auteurs, 250 conférences et débats, 718 groupes scolaires, 450 stands / 471 marques exposées et 50 pays représentés parmi lesquels ceux de l'Afrique, dont on espère le retour à l'instar du Stand Livres et Auteurs du Bassin du Congo.

Durant quatre jours, tables rondes, débats, dédicaces et animations rythmeront les allées du Pavillon 1 de la Porte de Versailles à Paris où déambuleront tous les professionnels du livre et de l'écrit.

L'Inde, pays à l'honneur pour cette édition, avait déjà été pays invité d'honneur en 2007. Il est classé 6^e marché du livre au monde, avec une estimation à 6,76 milliards de dollars (5,91 milliards d'euros).

«Une excellente opportunité d'étendre le nombre de traductions et de parutions de livres indiens chez les éditeurs français et de construire un réseau dynamique entre l'édition française et indienne», avait déclaré Alexandre Ziegler, ambassadeur de France en Inde, lors du Festival de littérature de Jaipur le vendredi 25 janvier de l'année dernière, lors de la signature de l'accord avec le National Book Trust pour l'invitation de l'Inde à Livre Paris en 2020.

Dans le cadre de « bons procédés », la France sera par ailleurs le pays invité de la Foire internationale du livre de New Delhi en 2022.

Marie Alfred Ngoma

FOIRE AUX LIVRES

Les écrivains congolais invités à s'inscrire

Dans le cadre de la deuxième édition de la saison des lettres congolaises, un appel à candidatures a été ouvert jusqu'en fin mars pour permettre aux écrivains congolais de participer aux programmes de l'événement et, éventuellement, présenter leurs œuvres à travers la foire aux livres.

La saison des lettres congolaises revient encore cette année du 25 au 28 avril à Brazzaville et Pointe-Noire autour d'une panoplie d'activités entre le public et le livre. La foire aux livres figure parmi les activités phares de cette manifestation culturelle. Comme le stipulent les organisateurs, cette foire est un moyen judicieux pour les écrivains d'étendre leurs visibilités et de toucher un nouveau et large public en allant à sa rencontre. En effet, chaque auteur pourra présenter, vendre, dédicacer ses ouvrages ; échanger librement avec les lecteurs ; rencontrer d'autres écrivains et nouer des contacts avec des éditeurs. Aussi les potentiels auteurs pourront-ils également trouver leur compte à la faveur des discussions autour du livre et de l'écriture. Pour candidater, chaque postulant doit envoyer son nom et prénom, les titre(s) du ou des livres(s) à exposer, le résumé en cinq lignes maximum de l'œuvre, l'éditeur, l'année de publication et le genre littéraire de l'œuvre (roman, poésie, nouvelles, essai, théâtre...). Les éléments de candidatures sont à faire parvenir à l'adresse : leséditionsplus@leséditionsplus.com.

Lors de la précédente édition de cet événement, la foire aux livres s'était notamment invitée à la Poste centrale de Brazzaville. Pendant trois jours, le public a découvert de nombreux auteurs



et leurs œuvres, échanger ensemble et profiter des lectures en séance tenante. S'agissant de cette deuxième édition de la saison des lettres congolaises, le programme exact n'est pas encore défini. Néanmoins, outre la foire aux livres, cet événement prévoit également des conférences, prix littéraires et biens

Visite des stands lors de la première foire aux livres/Adiac d'autres activités. Créée en 2019, la saison des lettres congolaises est une initiative de Maha Lee Cassy, écrivain congolais et responsable des éditions Plus. L'objectif du projet, promouvoir les auteurs et la littérature du Congo, tant au niveau national qu'international.

Merveille Atipo

PROGRAMME RELATIF AUX OBSÈQUES DE JALABOMY YVON IBAMBE

Arrivée de la dépouille mercredi 8 janvier 2020

Déroulement du Programme

Journée du mercredi 08/01/2020

17h 00 : départ pour l'aéroport Maya Maya;

-Point de ralliement : domicile familial sis Sonaco Moukondo P 13 149 V.

-moyens de transport : bus

18h 00 : mise en place terminée

18h 30 : arrivée de la dépouille mortelle à l'aéroport international Maya Maya, par le régulier vol d'Air France;

20h 00 : dépôt de la dépouille à la morgue municipale de Brazzaville.

Journée du vendredi 10/01/2020

09h 00 : Levée de corps à la morgue municipale de Brazzaville;

10h 30 : arrivée de la dépouille mortelle au domicile familial sis Sonaco Moukondo P 13 149 V;

11h 00 : recueillement;

12h 00 : culte religieux;

13h 00 : animations folkloriques;

14h 00 : départ pour le cimetière VIP Bouka;

16h 00 : fin de programme.



NÉCROLOGIE

Jean Bruno Ndokagna, agent des Dépêches de Brazzaville, Okombi (Macaire, Didier, Jeannie et Médard) ont le profond regret d'annoncer aux parents, amis et connaissances, le décès de leur grand-frère et petit-frère, le sergent de police (UGF), Prospère Okombi, à l'hôpital militaire Pierre Mobengo, le vendredi 3 janvier 2020.

La veillée mortuaire est située au n°25 de la rue Mama Mboulé (arrêt la ferme) à Talangaï.

La date de l'inhumation sera communiquée ultérieurement.



ARRÊT SUR IMAGE

Muni d'une roue de voiture qu'il fait rouler avec deux bâtons, Gaz parcourt chaque dimanche de longues distances en guise de marche. Il entend créer un club pour valoriser ce jeu d'enfance.



MVOUTI

La population a fêté la Saint-Sylvestre avec ses élus

Le ministre Martin Parfait Aimé Coussoud-Mavoungou, le député élu, et Alphonse Louvounou, député siégeant de la deuxième circonscription de Mvouti, dans le département du Kouilou ont passé les fêtes de fin d'année et de Nouvel An avec les habitants de cette localité.

Depuis quelque temps, le député titulaire et son suppléant viennent passer le réveillon de la Saint-Sylvestre avec les habitants de leur circonscription. Cette année encore, ils n'ont pas dérogé à la règle. Ils ont offert aux populations de Bilinga et de Bilala des vivres, des présents divers et deux bœufs. En guise de remerciement, les populations leur ont donné divers produits vivriers. Cette nuit festive de la Saint-Sylvestre a été agrémentée par l'orchestre Chauffé Libendé. Sous les sons de la musique, les sapeurs ont égayé l'assistance par une parade vestimentaire et les plus belles perles de Bilinga ont fait admirer leur beauté lors du



Martin Parfait Aimé Coussoud-Mavoungou à Mvouti crédit photo "DR"

concours miss Bilinga.

En qualité de membre du bureau politique du Parti congolais du travail (PCT), Martin Parfait Aimé Coussoud-Mavoungou, a organisé des rencontres avec les res-

ponsables des sections et ceux des organisations affiliées au parti des villages Bilinga, Bilala, Yanga, Tchivala et Nkoungni. La vulgarisation des conclusions des travaux du 5e congrès ordinaire du PCT

« 2021 c'est demain, 2021 c'est maintenant. Mvouti se tient prêt pour la réélection du camarade président Denis Sassou N'Gusso »

tenu du 27 au 30 décembre à Brazzaville qui ont abouti à l'élection de Pierre Moussa comme secrétaire général du PCT et l'appel à la candidature de Denis Sassou N'Gusso à l'élection présidentielle de mars 2021 ont été les principaux moments de cette activité.

Signalons que l'appel des congressistes a été accueilli avec joie par tous les responsables des sections rencontrées car il rejoint, selon eux,

celui lancé à Mvouti le 31 décembre 2018 lors de la célébration du 49e anniversaire de la création du PCT et des 80 ans du feu président Marien N'Gouabi. « 2021 c'est demain, 2021 c'est maintenant. Mvouti se tient prêt pour la réélection du camarade président Denis Sassou N'Gusso », a déclaré le ministre Coussoud-Mavoungou

Lors de cette activité, le ministre a invité les responsables locaux à maintenir l'unité et la cohésion au sein du parti et, surtout, à ne pas céder à l'intox que véhiculent certaines personnes en mal de popularité et d'assise politique. « Nous devons garder nos yeux fixés sur l'échéance future majeure, pour garantir la victoire de notre candidat naturel en 2021, sans oublier les législatives en 2022 », a-t-il conclu.

Hervé Brice Mampouya

INFORMER, ANALYSER, DIFFUSER, RAYONNER

L'agence d'information du Bassin du Congo
un acteur économique majeur à vos côtés



* CONNECTEZ-VOUS

www.lesdepechesdebrazzaville.fr
www.adiac-congo.com

LES DÉPÊCHES
DE BRAZZAVILLE

CONTACTEZ
NOUS

84, boulevard Denis-Sassou-N'Gusso
Brazzaville - République du Congo
regie@lesdepechesdebrazzaville.fr



COMMUNIQUE

Dans le cadre de la mission d'audit de la dette des fournisseurs du CHU-B au 31 décembre 2018 que réalise un cabinet de renommée internationale, il est demandé aux représentants légaux des entreprises dont les noms figurent sur la liste ci-dessous, de se présenter munis de leurs dossiers, au service de la comptabilité de CHU-B à partir du lundi 13 janvier 2020 au vendredi 17 janvier 2020 entre 9 h et 17 h.

N.B : se munir d'une pièce d'identité pour des personnes physiques. En dehors de la pièce d'identité, les représentants de la société devront se munir d'un document justifiant de leur qualité (statut de société, une copie du RCCM). Une procuration dûment enregistrée auprès d'un notaire accompagnée d'une pièce d'identité pour toute personne représentant une tierce personne dans l'incapacité de se représenter.

Les dossiers devront comporter les documents

1	29/12/2019	ETS KENNY SERVICES
2	29/12/2019	NGAWANA
3	29/12/2019	ETS SIMBO
4	29/12/2019	ETS EPON
5	29/12/2019	AFC DESTINEE
6	29/12/2019	ETS OKAJP
7	29/12/2019	ETS BENDA
8	29/12/2019	ETS MB
9	29/12/2019	ETS CONGO INVEST
10	29/12/2019	ETS MONT DE LA GRACE
11	29/12/2019	SOCIETE VICTORIEN
12	29/12/2019	XS ENTREPRISES
13	29/12/2019	SOCIETE LES JUMEAUX
14	29/12/2019	ETS KIMYA
15	29/12/2019	ETS LH SOCIETY
16	29/12/2019	ETS SYMPA STYLE
17	29/12/2019	ETS PAULIANA
18	29/12/2019	CHARCEFI
19	29/12/2019	DET J SERVICE
20	29/12/2019	BEN DECOR
21	29/12/2019	ETOILE POLAIRE
22	29/12/2019	EPHRAIM RHEMA
23	29/12/2019	EMERAUDE SERVICES
24	29/12/2019	MAKAYA MARIE JEANNE
25	29/12/2019	LDSR SARL
26	29/12/2019	GOSHEN CORPORATION
27	29/12/2019	LEBIALA
28	29/12/2019	ETS PREMIUM LEADER
29	29/12/2019	THESSY RAY ANNE
30	29/12/2019	ETS CELIA
31	29/12/2019	ETSAUDE
32	29/12/2019	ETS AMIGI TRADE
33	30/12/2019	HUMO
34	30/12/2019	TOOP ACTION SERVICE
35	30/12/2019	GLEN SARLU
36	30/12/2019	ETS MEDA SERVICES
37	30/12/2019	MED CONGO
38	30/12/2019	SEMPITERNEL NATIONAL
39	30/12/2019	SOCIETE FULL MOON
40	30/12/2019	SOCIETE GODWILL
41	30/12/2019	SOCIETE VAINQUEUR POTE
42	30/12/2019	ETS STRABA
43	30/12/2019	SOCIETE LOPONE
44	30/12/2019	SOCIETE YATIM EQUIP
45	30/12/2019	ETS ABBA ENTREPRISES
46	30/12/2019	ETS MARIA LUCIA
47	30/12/2019	ETS VETH-ALLAH-MOUL
48	30/12/2019	ETS COL-EXO
49	30/12/2019	CONTEGA

exigés par type de marché et par différentes rubriques de la dette fournisseur prévus par la mission et devront être reçus devant un huissier de justice.

Composition du dossier à fournir selon le type de marché :

Pour les marchés de travaux :

Le contrat ou lettre de commande ;
Les différentes factures ;
Les preuves de paiement (pour ceux qui ont déjà reçu les acomptes) ;
Le certificat de service fait ;
Rapport établis par le bureau de contrôle ;
Le dossier fiscal ;
Les preuves de paiements déjà effectués.

Pour les marchés de fournitures :

Le contrat ;
Le bon de commande ;
Les différentes factures ;

Le bon de livraison ou procès-verbal de réception ;
Les factures fournisseurs (factures d'achat des biens livrés) ;
Les documents d'importations (pour ceux ayant effectués les achats à l'étranger) ;
Le dossier fiscal ;
Les preuves de paiements déjà effectués.

Pour les marchés de services et de prestations intellectuelles :

1-contrat ;
2-Les différentes factures ;
3-Le procès-verbal de réception ;
4-Le rapport fourni (uniquement pour les prestations intellectuelles) ;
5-Le dossier fiscal ;
6-Les preuves de paiements déjà effectués.

Liste des entreprises concernées se présente comme suit :

50	30/12/2019	ITOUA EDOUARD	98	02/01/2020	ETS LA VOIX DE L'ESPOIR
51	30/12/2019	MILIODYV			ASSAINISSEMENT
52	30/12/2019	IMPRIMERIE AYESA	99	02/01/2020	GROUPE SIGMA
53	30/12/2019	ABIKOYE ET FILS	100	02/01/2020	INAYE
54	30/12/2019	ETSACC	101	02/01/2020	SOCIETE YOUMAS
55	30/12/2019	GRAPHIC PRINT	102	02/01/2020	STATION CORSEIL
56	30/12/2019	ETS COPIE PLUS	103	02/01/2020	ETS LYS DE LA VALEE
57	30/12/2019	BATH TRADING	104	02/01/2020	SOCIETE JARDIN DU CONGO
58	30/12/2019	NADE SERVICE	105	02/01/2020	ETS RUDDY MULTISERVICES
59	30/12/2019	FPBI	106	02/01/2020	BOBERT CHERAGA
60	30/12/2019	ETS EKOFA SERVICE	107	02/01/2020	TRIUM SERVICES CONGO
61	30/12/2019	ETS IBHNO BUSINESS INTERNATIONAL	108	02/01/2020	DIGITAL ARCHI- ENGINEERING BUSINESS
62	30/12/2019	SOCIETE MJB	109	02/01/2020	CDJ ENTREPRISES
63	31/12/2019	AIR LIQUIDE	110	03/01/2020	ETS FOBEN EXPANSION
64	31/12/2019	ETS GOD VICTORY	111	03/01/2020	SOCIETE COLABMBANS
65	31/12/2019	MELISSA SERVICES	112	03/01/2020	ETS CHRIST SERVICES
66	31/12/2019	HOPE SERVICES	113	03/01/2020	ETS JEROMIK
67	31/12/2019	ZENUFA CONGO	114	03/01/2020	LANTANA SERVICES EXPRESS
68	31/12/2019	BIO SERVICE CONGO			
69	31/12/2019	DISTRIGENE CONGO	115	03/01/2020	ETS MELISSA
70	31/12/2019	CGAPSE	116	03/01/2020	ALIMA SERVICES
71	31/12/2019	ETS PAX DEI	117	03/01/2020	MBS
72	31/12/2019	ETS MC	118	03/01/2020	LH CONSTRUCTION
73	31/12/2019	HLM	119	03/01/2020	ONDOUMBOU SERVICES
74	31/12/2019	INFOUS ET KOUTH	120	03/01/2020	HEBASI
75	31/12/2019	KVB	121	03/01/2020	FORTUNE BUSINESS
76	31/12/2019	PADOS MEDICAL	122	03/01/2020	GELEZA BETONE
77	31/12/2019	MEDICAL SERVICE	123	03/01/2020	LA COPE
78	31/12/2019	SOCIETE ROYAL SERVICE	124	03/01/2020	ETS GBF
79	31/12/2019	WAGENIEA	125	03/01/2020	SNDE
80	31/12/2019	K-BAZ SERVICES	126	03/01/2020	SNE
81	31/12/2019	HORIZON ESPOIR PLUS	127	03/01/2020	KOLI
82	31/12/2019	COMA TEG MEDICAL	128	03/01/2020	ETES
83	02/01/2020	ISD	129	03/01/2020	GTME
84	02/01/2020	SGSC	130	03/01/2020	NGAKOSSO SERVICE
85	02/01/2020	SOMAC	131	03/01/2020	MONDESIR
86	02/01/2020	SECURITE ESPOIR CONGO	132	03/01/2020	ONDOUMBOU SERVICES
87	02/01/2020	GROUPE EMELEC	133	03/01/2020	NGAPILA Fortuné
88	02/01/2020	GTME	134	03/01/2020	AM CORPORATION
89	02/01/2020	GT	135	03/01/2020	LIGHT BUSINESS
90	02/01/2020	SHOPE SERVICE	136	03/01/2020	CIANO
91	02/01/2020	ATAC	137	03/01/2020	CONTEGA
92	02/01/2020	ANTICA TRADING	138	03/01/2020	SONIT
93	02/01/2020	ACS	139	03/01/2020	COMETEC
94	02/01/2020	CONGO TELECOM	140	03/01/2020	KVB
95	02/01/2020	C.DANDRES	141	03/01/2020	CONGOMED
96	02/01/2020	C.E.M.F.I			
97	02/01/2020	GL CORPORATION			

LIGUE DÉPARTEMENTALE DE VOLLEYBALL DE BRAZZAVILLE

Les arbitres actualisent leurs connaissances

Une quinzaine des arbitres évoluant dans la ligue de volleyball de Brazzaville a participé, le 5 janvier, à un séminaire de recyclage animé par Eugène Mitamona et Achil Guombo, deux arbitres de niveau international.

A quelques jours du championnat départemental, le bureau exécutif de la ligue départementale de volleyball de Brazzaville multiplie les stratégies afin de permettre aux volleyeurs de compétir dans de bonnes conditions.

Après le conseil départemental qui s'est tenu le 8 décembre 2019, le tour est venu le 5 janvier à la mise en pratique du programme d'activités de la ligue. Ce sont les arbitres qui étaient à l'honneur puisque, après plusieurs années de travail non actualisé, ils ont découvert, par le biais de ce séminaire, le contenu du nouveau règlement de l'arbitrage. Plusieurs points ont été abordés lors de ce moment du donner et du recevoir. Les séminaristes ont échangé sur les sanctions, le comportement d'un arbitre pendant le match, l'application du règlement, la relation joueurs arbitre et bien d'autres. « Nous ne sommes pas dans une salle de classe. Vous devrez réagir à tout



Une vue des séminaristes Adiac

moment parce que vous êtes appelés à justifier vos décisions au cours des matchs, alors posez toutes les questions possibles. Désormais,

vos décisions doivent être justifiées par le règlement », a indiqué Eugène Mitamona. Invitant les séminaristes à extérioriser ces connaissances

dans l'exercice de leur fonction, le président de la ligue, Simon Massamouna, estime que ces genres d'initiatives contribueront au développe-

ment du volleyball brazzavillois. Il a ajouté qu'un arbitre ne doit pas être la cause de l'échec d'une équipe.

Les participants, qui ont reconnu les bienfaits de ce séminaire, se sont engagés de mettre en œuvre toutes les connaissances acquises. « Nous sommes très contents de participer à ce séminaire parce qu'il nous a permis d'améliorer notre façon de faire. Tout s'est bien passé puisque nous avons acquis de nouvelles connaissances. Je peux dire que les arbitres sont prêts à débiter les compétitions départementales. Merci à la ligue de Brazzaville pour ce moment. Car, avant ce séminaire, la plupart d'entre nous étaient confus sur certains points du règlement », a signifié Destin Kiongo, l'un des séminaristes. Notons que cette activité a été supervisée par Obba Olongo, chef de service des activités sportives à la direction départementale des Sports.

Rude Ngoma

CAN SÉNIORS HOMMES DE HANDBALL

Le Congo prépare la compétition avec sérénité

Prélude à la Coupe d'Afrique des nations (CAN) séniors hommes de handball qui se tiendra du 16 au 26 janvier en Tunisie, les Diables rouges se sont lancés dans les matchs amicaux avec les équipes et clubs de haut niveau.



Les Diables rouges attentifs aux directives du technicien français Guy Petitgirard/Adiac

Conduit par le technicien français, Guy Petitgirard, l'équipe nationale du Congo a quitté Brazzaville, le 30 décembre, aux premières heures de la matinée. Elle a, en effet, débuté ses séances d'entraînements le 1er janvier 2020. Lors de son premier match amical, le Congo a difficilement perdu, 31-32 face à l'Espérance de Tunis avant de se neutraliser, le 4 décembre, 22-22 avec l'équipe de la Libye. Dans les prochains jours, les handballers congolais affronteront, toujours en amical, plusieurs autres équipes dont la Tunisie.

Logé dans le groupe D, en compagnie du Maroc, de l'Algérie, du Sénégal et de la Zambie, le Congo devrait compter sur le savoir-faire des joueurs comme Malonga, Doum Douniama, Itoua Malapet ou Nkounkou afin de faire mieux que lors de la précédente édition (éliminé en quart de finale par l'Egypte). Selon la Fédération congolaise de handball, le Congo caresse un seul rêve en participant à cette compétition : l'obtention d'une place qualificative à la Coupe du monde de la discipline qui se tiendra en Egypte.

Notons que le groupe A est composé de l'Egypte, de la République démocratique du Congo, de la Guinée et du Kenya ; le groupe B regroupe, quant à lui, l'Angola, le Gabon, le Nigeria et la Libye. Le tenant du titre et pays hôte (Tunisie), le Cameroun, la Cote d'Ivoire et le Cap Vert forment le groupe C. Cette compétition qui est à sa 24e édition sera organisée du 16 au 26 janvier 2020 à Hammamet et Rades en Tunisie par la Confédération africaine de handball.

R.Ng.

FOOTBALL

Le week-end des Diables rouges et des Congolais de la diaspora en Afrique et en Europe

Hécatombe, le 5 janvier, pour les joueurs congolais puisque seuls deux sur six ont obtenu leur ticket: le Niçois Nsoki et le Nancéien Bidounga.

Nice-Fréjus-Saint-Raphaël : 2-0 Remplaçant, Jonathan N'Sondé est entré à la 63e sur la pelouse de l'Allianz Arena de Nice. Stanley Nsoki, titulaire, et ses coéquipiers menaient déjà 1-0.

Bastia-Borgo - Saint-Etienne : 0-2 Cédric Odzoumo a tenté de peser sur la défense de Saint-Etienne : à la 25e, il adresse un bon centre que Ruffier détourne opportunément. Deux minutes plus tard, sa reprise s'envole. Moins en vue par la suite, il se manque sur un centre de Doumbia (61e).

Grande-Synthe - Nancy : 0-1 Sans Mons Bassouamina, blessé, mais avec Ryan Bidounga titulaire en défense centrale, Nancy assure l'essentiel à Dunkerque face aux amateurs de Grande-Synthe.

ESSG - Epinal : 0-1 Wil Cesair Matimbou gardait les buts de l'Entente-Sannois-Saint-Gratien, éliminé à domicile par Epinal. L'ancien Parisien a été vigilant sur une première frappe de Biron (27e), puis sur une tête de Krasso (55e). En re-

vanche, il ne peut rien sur l'exploit personnel de ce dernier à la 70e.

Reims Saint-Anne - Montpellier : 0-1

Pensionnaires de R1 (6e division), les Rémois tombent avec les honneurs face à Montpellier. Remplaçant, Cédric Nanitelamio est entré à la 69e, alors que le score était acquis

Afrique du Sud, 15e journée, 1re division

Titulaire, Harris Tchilibou a été remplacé à la pause lors du match nul concédé par le Bloemfontein Celtic face à Orlando Pirates (1-1). Avec 18 points, Bloemfontein est 8e.

Angleterre, 3e tour de la FA Coupe Sans Christoffer Mafoumbi, Backpool fait match nul à Reading (2-2). Match d'appui le 14 janvier.

Espagne, 19e journée, 3e division, groupe 3

L'année débute bien pour Baron Kibamba, titulaire et buteur lors du match nul de la réserve de Séville chez la Real Murcia (2-2). L'international congolais, souvent blessé depuis le début de la saison, a ouvert le score à la 22e d'une tête puissante sur corner.

Son deuxième but en Espagne après celui inscrit le 30 septembre 2018 avec Linense. Avec ce match nul, Séville est 14e avec 22 points. Portugal, 16e journée, 3e division, groupe A

Remplaçant au coup d'envoi, Gaïus Makouta est entré en jeu à la 65e lors du succès de la réserve de Braga à Maria da Fonte (3-2). Le score était de 2-2 lors de son entrée.

Camille Delourme